



MARNE ET CHANTEREINE

Les soins en libéral Etat des lieux et perspectives

2012

Avec le soutien d'un Comité de Pilotage Régional réunissant :

- Agence Régionale de Santé Ile-de-France (ARS IDF) : M. Claude EVIN, Directeur, ou son représentant
- Préfecture de Région Ile-de-France : M. Daniel CANEPA, Préfet ou son représentant
- Conseil Régional d'Ile de France : M. Jean-Paul HUCHON, Président, ou son représentant
- Conseil Économique et Social de la Région Ile de France (CESR IDF) : M. Jean-Claude BOUCHERAT, Président, ou son représentant
- Institut d'Aménagement et d'Urbanisme d'Ile de France (IAURIF) : M. Gérard LACOSTE, Directeur Adjoint, ou son représentant
- Agence Nationale pour la Cohésion Sociale et l'Égalité des Chances (ACSE) : M. Vincent CRAMARD, Chargé de mission santé
- Agence Nationale de Rénovation Urbaine (ANRU) : M. Jean-Paul LAPIERRE, Directeur Opérationnel Grand Ile-de-France
- Délégation Interministérielle à l'Aménagement du Territoire et à l'Attractivité Régionale: Dr Pascale ECHARD BEZAULT, chargée de mission
- Secrétariat Général du Comité Interministériel à la Ville (SGCIV) : M. Jean Yves LEFEUVRE, Chargé de Mission
- Association des Maires de l'Ile-de-France (AMIF) : Monsieur Laurent ELGHOZI : Président de la Commission Santé
- Direction régional de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale Ile-de-France : Mme Catherine RICHARD, Chargée de mission
- Association des Maires Villes et Banlieues : M. Renaud GAUQUELIN, Président, ou son représentant
- Mutualité Sociale Agricole d'Ile de France (MSA IDF) : M. SOUMET, Directeur, ou son représentant
- CPAM Ile-de-France : M. Pierre ALBERTINI, Coordonateur ou son représentant
- CISS Ile-de-France : M. Eugene DANIEL Président
- URPS Masseurs Kinésithérapeute d'Ile de France: Monsieur Philippe COCHARD, Président, ou son représentant
- URPS Infirmiers d'Ile de France: Monsieur Jean-Jules MORTEO, Président, ou son représentant
- URPS Chirurgien Dentistes d'Ile de France Monsieur Jean François CHABENAT: Président, ou son représentant
- URPS Médecins d'Ile de France Monsieur Bruno SILBERMAN: Président, ou son représentant
- URPS Pharmaciens d'Ile de France Monsieur Renaud NADJAHY Président, ou son représentant
- URPS Orthophonistes d'Ile de France Madame Sylviane LEWIK DERAISON: Président, ou son représentant
- URPS Orthoptistes d'Ile de France Madame Véronique DISSAT: Président, ou son représentant
- URPS Sage femme d'Ile de France Madame Laurence VAYER, Présidente, ou son représentant
- URPS Pédicures Podologues d'Ile de France Monsieur Paul Arnaud SALENTEY Président, ou son représentant
- URPS Biologistes Responsables d'Ile de France: Président, ou son représentant

SOMMAIRE

INTRODUCTION	4
1. MARNE ET CHANTEREINE	6
1.1 POPULATION : CONTEXTE SOCIODEMOGRAPHIQUE	6
1.1.1 EVOLUTION DEMOGRAPHIQUE	6
1.1.2 STRUCTURE DE LA POPULATION	7
1.1.3 CARACTERISTIQUES SOCIO-ECONOMIQUES	7
1.2 POPULATION : RECOURS AUX SOINS	8
1.3 OFFRE SANITAIRE	18
1.3.1 L'OFFRE DE SOINS HOSPITALIERE PUBLIQUE ET PRIVEE	18
1.3.2 L'OFFRE DE SOINS LIBERALE	19
1.3.2.1 LES MEDECINS	20
1.3.2.2 LES PROFESSIONS PARAMEDICALES	25
1.3.2.3 LES CHIRURGIENS-DENTISTES et O.D.F	30
1.3.2.4 LES SAGES FEMMES	31
1.3.2.5 STRUCTURATION DE L'OFFRE DE SOINS LIBERALE	32
1.3.2.6 LES OFFICINES	32
1.3.2.7 LES LABORATOIRES D'ANALYSES MEDICALES	32
1.3.2.8 TABLEAU DE SYNTHESE DE L'OFFRE DE SOINS LIBERALE	32
1.3.2.9 LA PERMANENCE DES SOINS AMBULATOIRES	32
1.3.3 LES CENTRES DE SANTE	33
1.3.4 LES STRUCTURES MEDICO-SOCIALES	33
2. LA SEINE ET MARNE	35
2.1.1 DENSITE ET EVOLUTION DEMOGRAPHIQUE	36
2.1.3 CARACTERISTIQUES SOCIO-ECONOMIQUES	38
2.2 POPULATION : ETAT DE SANTE	40
2.3 OFFRE SANITAIRE	41
2.3.1 L'OFFRE DE SOINS HOSPITALIERE	41
2.3.2 L'OFFRE DE SOINS LIBERALE	44
2.3.3 LES CENTRES DE SANTE	49
2.3.4 LES RESEAUX DE SANTE	50
2.3.5 LA PERMANENCE DES SOINS	50
3. LA REGION ILE-DE-FRANCE	51
3.1 POPULATION : CONTEXTE SOCIODEMOGRAPHIQUE	52
3.1.1 DENSITE ET EVOLUTION DEMOGRAPHIQUE	52
3.1.2 STRUCTURE DE LA POPULATION	53
3.1.3 CARACTERISTIQUES SOCIO-ECONOMIQUES	54
3.2 POPULATION : ETAT DE SANTE	56
3.3 OFFRE SANITAIRE	57
3.3.1 OFFRE DE SOINS HOSPITALIERE	57
3.3.2 L'OFFRE DE SOINS LIBERALE	60
3.3.3 LES CENTRES DE SANTE	74
3.3.4 LES RESEAUX DE SANTE	75
3.3.5 LA PERMANENCE DES SOINS	77
4. RECOMMANDATIONS	78

INTRODUCTION

1. LE CONTEXTE

Les médecins en exercice vieillissent et les jeunes médecins en formation ne suffiront pas à assurer un renouvellement qui garantisse l'offre de soins à une population française âgée de plus en plus consommatrice de soins médicaux.

Par ailleurs, les jeunes soignants ont de nouvelles aspirations et font majoritairement le choix d'une pratique médicale plus collective, mieux organisée, qui leur offre un meilleur équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle.

Maintenir et même améliorer l'offre de soins dans chaque commune nécessite d'évaluer le risque de désertification médicale et de s'interroger sur les actions possibles afin de maintenir et d'améliorer l'offre de soins libérale.

Fort de ce constat l'Association RIR Ile-de-France, pilotée par des professionnels de santé libéraux en exercice, a engagé en partenariat avec l'Association des Maires d'Ile-de-France, une démarche de sensibilisation des élus locaux.

2. NOS ACTIONS ILE-DE-FRANCE

RIR Ile-de-France est issue de la volonté des Unions Régionales des Professionnels de Santé de disposer d'un outil indépendant et professionnel pour mettre en perspective les problématiques d'offre de soins et de démographie médicale et paramédicale en Ile-de-France.

RIR Ile-de-France a pour objet :

- la promotion, le développement des outils de diagnostics territoriaux dans le domaine de la santé et notamment de l'offre de soins ambulatoire
- l'accompagnement concerté entre des collectivités territoriales et des professionnels de santé en vue de projets territoriaux d'aménagement de l'offre de soins

L'association reçoit le soutien financier de l'Agence Régionale de Santé, de l'Agence Nationale pour la Cohésion Sociale et l'Egalité des Chances (ACSE) et des collectivités territoriales pour réaliser ses travaux.

Le diagnostic local fournit aux élus des éléments d'information organisés sur la population et l'offre de soins ainsi que des éléments de réflexion sur un volet de leur problématique d'aménagement du territoire.

L'objectif est de sensibiliser les élus locaux et les professionnels de santé en exercice aux problèmes de démographie médicale et d'organisation des soins et de réfléchir ensemble à une solution pour maintenir une offre de soins de qualité et favoriser l'installation de jeunes médecins.

La méthodologie est la suivante :

- Etat des lieux de l'offre de soins et du niveau de consommation de soins dans la commune : collecte, traitement et analyse de données
- Confrontation des données aux élus locaux et professionnels de santé en exercice
- Rédaction de préconisations/recommandations
- Restitution du rapport final au Maire et présentation au Conseil Municipal
- Partage du diagnostic avec l'ensemble des professionnels de santé en présence du Maire
- Recommandation sur l'opportunité d'agir

3. LES INTERVENANTS

Dr Bernard Huynh – Président

Gynécologue accoucheur – libéral

Président de l'Union Régionale des Médecins Libéraux de 2000 à 2006

Expertise : Organisation sanitaire régionale

M. Alexandre Grenier – Directeur

Diplômé d'un Master en Administration du Politique – Sciences Politiques

Université Paris Panthéon Sorbonne

Diplômé d'un Master en Economie et Management des Services de Santé

Université Paris Dauphine

Expertise : Gestion de projet sanitaire et établissement

Mme Nathalie Noël – Chef de projet

Diplômée d'un Master en Economie et Gestion des Systèmes de Santé

Université Paris Panthéon Sorbonne

Expertise : Chefferie de projet sur la restructuration de l'offre sanitaire

contact@rir-idf.org

1. MARNE ET CHANTEREINE

1.1 POPULATION : CONTEXTE SOCIODEMOGRAPHIQUE

1.1.1 EVOLUTION DEMOGRAPHIQUE

Près de 75 000 habitants...

Selon les estimations de l'INSEE, la Communauté d'Agglomération de Marne et Chantereine compte au 1^{er} janvier 2009, 74 896 habitants répartis sur un territoire de 4 communes.

Avec 52 636 habitants, Chelles est la commune la plus importante du territoire en nombre d'habitants.

	NB habitants
Brou-sur-Chantereine	4 167
Chelles	52 636
Courtry	6 043
Vaires sur Marne	12 047

Situé à l'ouest du département de la Seine-et-Marne à proximité de Marne-la-Vallée et du pôle de Roissy Charles de Gaulle, Marne et Chantereine est un territoire dynamique qui compte 12% d'habitants supplémentaires depuis 1999.

Ce territoire comporte un quartier politique de la ville en ZUS : la Grande Prairie à Chelles.



Un taux de natalité légèrement inférieur à la moyenne francilienne

Le taux moyen annuel de natalité entre 1999 et 2006 est de 13,6‰ contre une moyenne de 15‰ en Ile-de-France.

Le taux moyen annuel de mortalité de 6,2‰ est quant à lui proche de la moyenne francilienne (6‰).

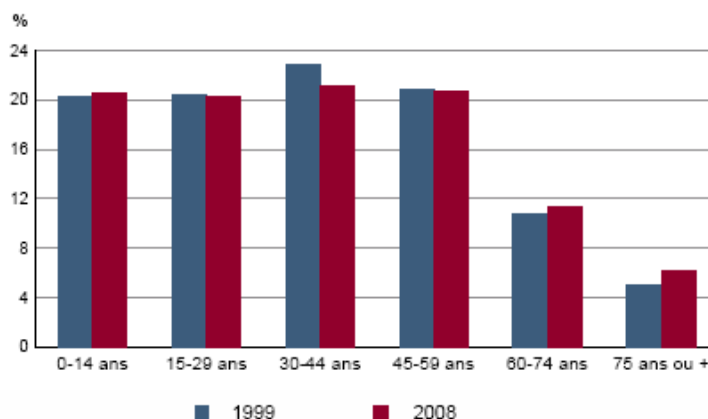
1.1.2 STRUCTURE DE LA POPULATION

Une population jeune mais vieillissante

27% des habitants ont moins de 20 ans (tout comme en Seine et Marne).

Par ailleurs, 13,5% ont plus de 65 ans (contre 11% en Seine et Marne).

Structure de la population par tranche d'âge



Sources : Insee, RP1999 et RP2008 exploitations principales.

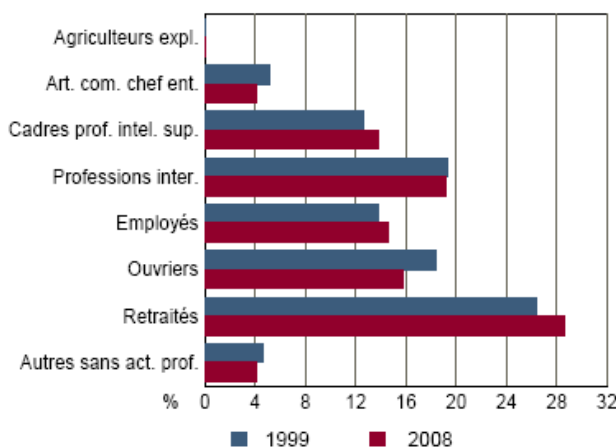
1.1.3 CARACTERISTIQUES SOCIO-ECONOMIQUES

Des caractéristiques similaires au département

La part de ménages cadres (13,7%) est équivalente à la moyenne du département (13,8%), tout comme celle des ménages employés et des professions intermédiaires.

La part des ménages ouvriers est légèrement inférieure à la moyenne Seine et Marnaise (15,8% contre 17,9%). En revanche, la part des ménages retraités est légèrement plus élevée (26% contre 29% en Seine et Marne).

Ménages selon la catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence



Sources : Insee, RP1999 et RP2008 exploitations complémentaires.

Un revenu fiscal moyen équivalent à la moyenne départementale

En 2008, le revenu net imposable moyen des foyers fiscaux est 25 717 euros (25 973 euros en Seine et Marne) et 34,3% ne sont pas imposables (36,6% en Seine et Marne).

1.2 POPULATION : RECOURS AUX SOINS

Recours aux soins de ville :

Préambule :

Les éléments ci-après présentent les données globales par spécialité sur le recours aux soins des habitants de la Communauté d'Agglomération Marne et Chantereine.

La population consommante prise en compte correspond aux bénéficiaires du régime général.

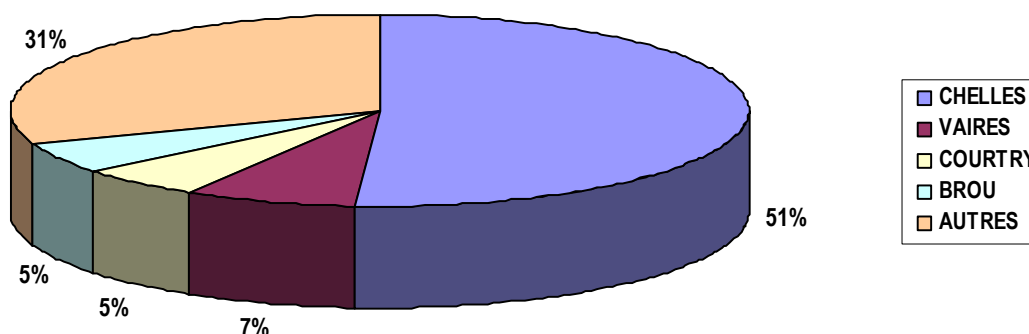
Année de référence : 2010.

Médecine générale :

En 2010, le nombre de personnes ayant bénéficié d'un acte (C (Consultations) et V (Visites)) auprès d'un omnipraticien était de 40 283.

Le nombre total de recours à la médecine générale dans Marne et Chantereine: 236 175.

68% des recours se sont fait auprès d'un médecin généraliste du territoire :



32% des recours se sont fait auprès d'un médecin généraliste exerçant en dehors de Marne et Chantereine.

Les 3 communes les plus fréquentées après celles de Marne et Chantereine sont : Meaux, Gagny, Montfermeil.

Gastro-entérologie:

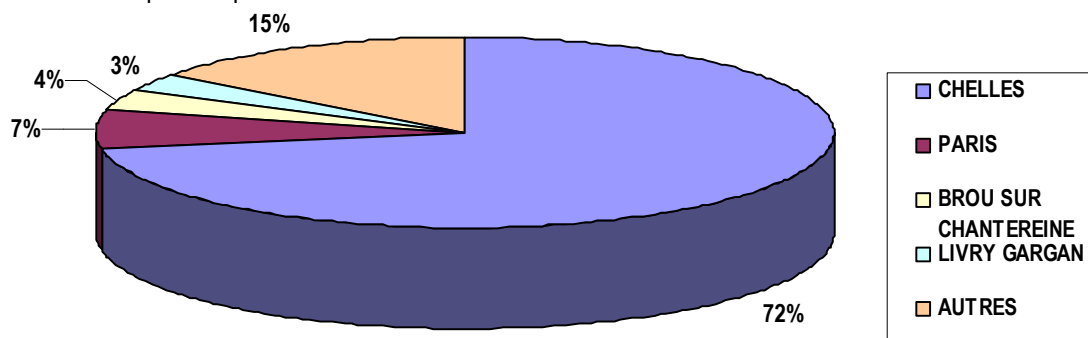
En 2010, le nombre de personnes ayant bénéficié d'un acte auprès d'un gastro-entérologue était de 2 374.

Le nombre total de recours en gastro-entérologie dans Marne et Chantereine: 4 278.

76% des recours se sont fait auprès d'un gastro-entérologue du territoire.

Au contraire, 24% des recours se sont fait auprès d'un gastro-entérologue exerçant en dehors de Marne et Chantereine.

Les communes les plus fréquentées sont :



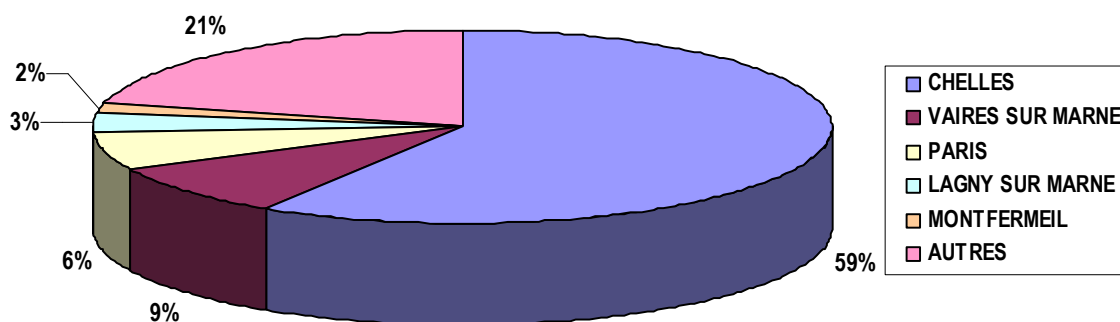
Ophtalmologie :

En 2010, le nombre de personnes ayant bénéficié d'un acte auprès d'un ophtalmologiste était de 15 394.
Le nombre total de recours en ophtalmologie dans Marne et Chantereine : 27 183.

68% des recours se sont fait auprès d'un ophtalmologiste du territoire.

Au contraire, 32% des recours se sont fait auprès d'un ophtalmologiste exerçant en dehors de Marne et Chantereine.

Les communes les plus fréquentées sont :



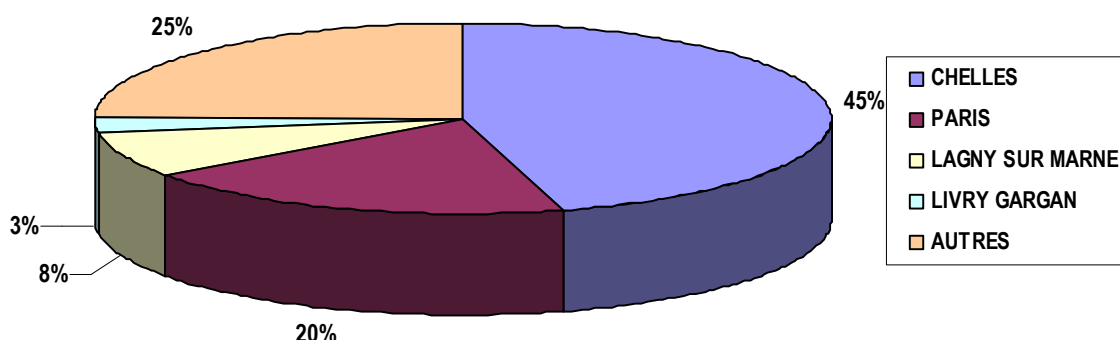
Psychiatrie :

En 2010, le nombre de personnes ayant bénéficié d'un acte auprès d'un psychiatre était de 1 319.
Le nombre total de recours en psychiatrie dans Marne et Chantereine: 10 725.

45% des recours se sont fait auprès d'un psychiatre du territoire.

Au contraire, 55% des recours se sont fait auprès d'un psychiatre exerçant en dehors de Marne et Chantereine.

Les communes les plus fréquentées sont :



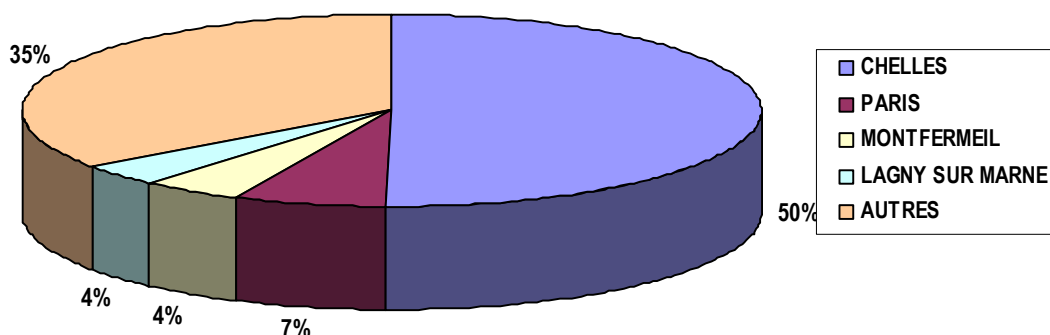
Cardiologie :

En 2010, le nombre de personnes ayant bénéficié d'un acte auprès d'un cardiologue était de 4 708.
Le nombre total de recours en cardiologie dans Marne et Chantereine: 12 609.

50% des recours se sont fait auprès d'un cardiologue du territoire.

Au contraire, 50% des recours se sont fait auprès d'un cardiologue exerçant en dehors de Marne et Chantereine.

Les communes les plus fréquentées sont :



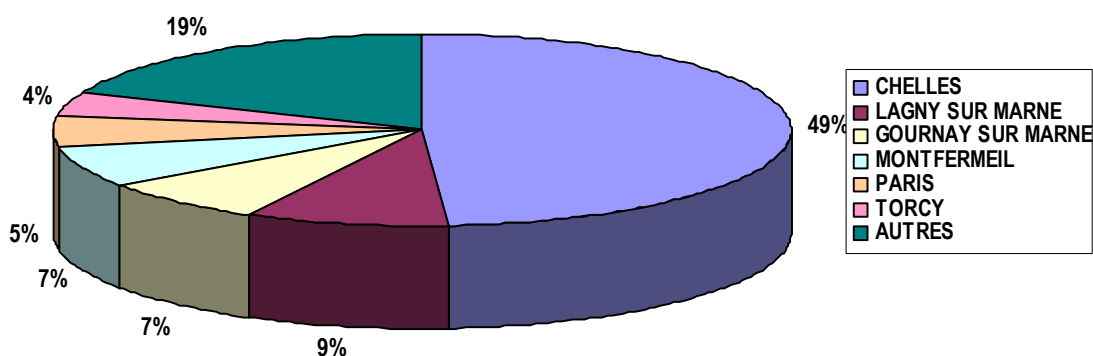
Dermatologie :

En 2010, le nombre de personnes ayant bénéficié d'un acte auprès d'un dermatologue était de 6 586.
Le nombre total de recours en dermatologie dans Marne et Chantereine: 9 898.

49% des recours se sont fait auprès d'un dermatologue du territoire.

Au contraire, 51% des recours se sont fait auprès d'un dermatologue exerçant en dehors de Marne et Chantereine.

Les communes les plus fréquentées sont :



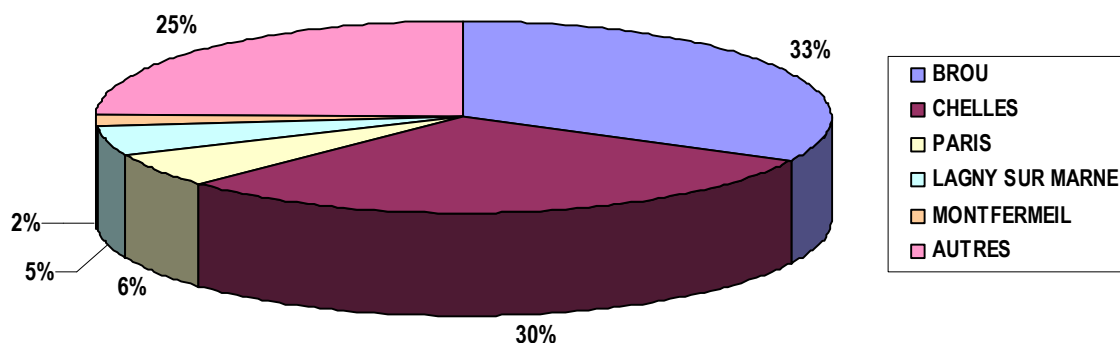
Gynécologie médicale et obstétrique :

En 2010, le nombre de personnes ayant bénéficié d'un acte auprès d'un gynécologue était de 9 642.
Le nombre total de recours en gynécologie dans Marne et Chantereine: 17 059.

66% des recours se sont fait auprès d'un gynécologue du territoire.

Au contraire, 34% des recours se sont fait auprès d'un gynécologue exerçant en dehors de Marne et Chantereine.

Les communes les plus fréquentées sont :



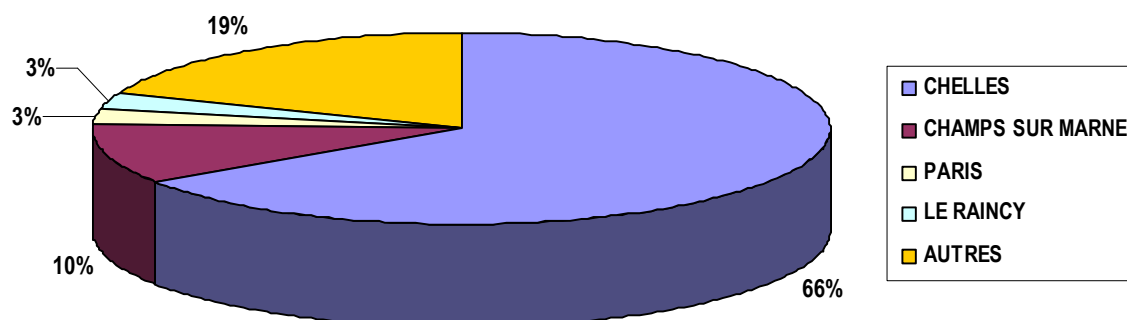
Rhumatologie :

En 2010, le nombre de personnes ayant bénéficié d'un acte auprès d'un rhumatologue était de 2 285.
Le nombre total de recours en rhumatologie dans Marne et Chantereine: 6 347.

66% des recours se sont fait auprès d'un rhumatologue du territoire.

Au contraire, 34% des recours se sont fait auprès d'un rhumatologue exerçant en dehors de Marne et Chantereine.

Les communes les plus fréquentées sont :



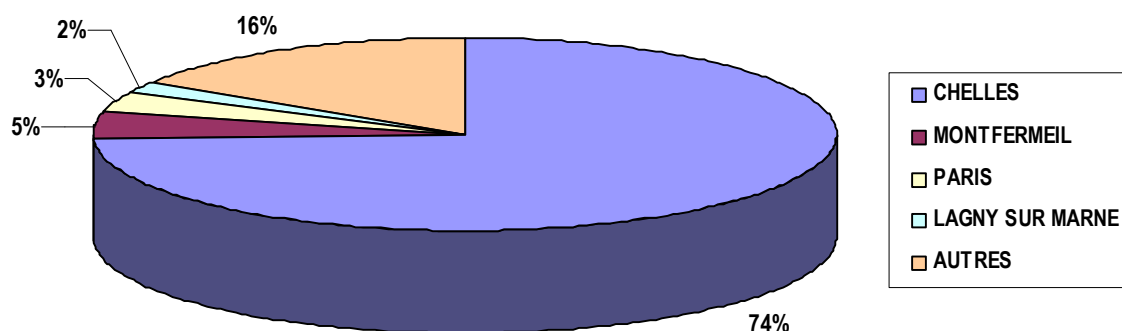
ORL :

En 2010, le nombre de personnes ayant bénéficié d'un acte auprès d'un ORL était de 5 260.
Le nombre total de recours en oto-rhino-laryngologie dans Marne et Chantereine: 9 494.

74% des recours se sont fait auprès d'un oto-rhino-laryngologie du territoire.

Au contraire, 26% des recours se sont fait auprès d'un oto-rhino-laryngologie exerçant en dehors de Marne et Chantereine.

Les communes les plus fréquentées sont :



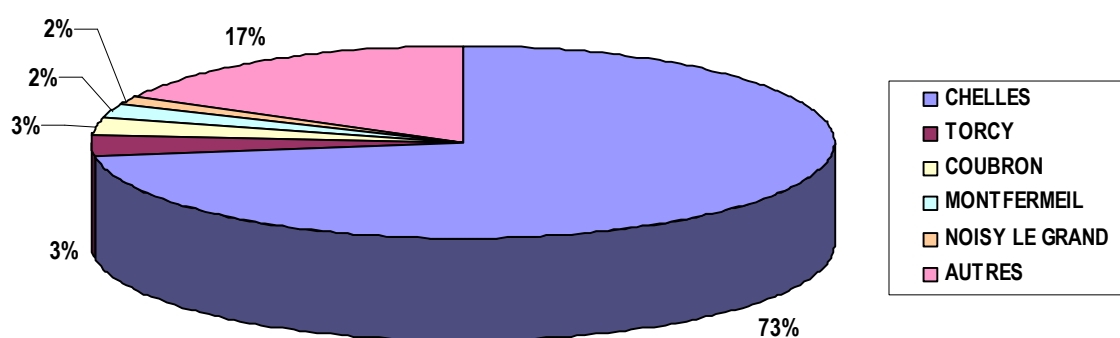
Pédiatrie :

En 2010, le nombre de personnes ayant bénéficié d'un acte auprès d'un pédiatre était de 4 960.
Le nombre total de recours en pédiatrie dans Marne et Chantereine: 17 195.

73% des recours se sont fait auprès d'un pédiatre du territoire.

Au contraire, 27% des recours se sont fait auprès d'un pédiatre exerçant en dehors de Marne et Chantereine.

Les communes les plus fréquentées sont :

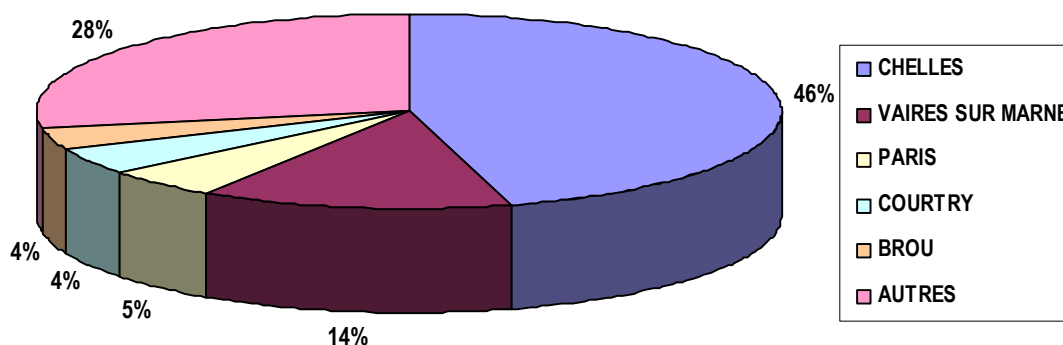


Soins dentaires :

En 2010, le nombre de personnes ayant bénéficié d'un acte auprès d'un chirurgien dentiste était de 21 402.
Le nombre total de recours en soins dentaires dans Marne et Chantereine: 90 110.

64% des recours se sont fait auprès des chirurgiens dentistes du territoire et 36% auprès de chirurgiens dentistes en exercice dans une autre ville.

Les communes les plus fréquentées sont:

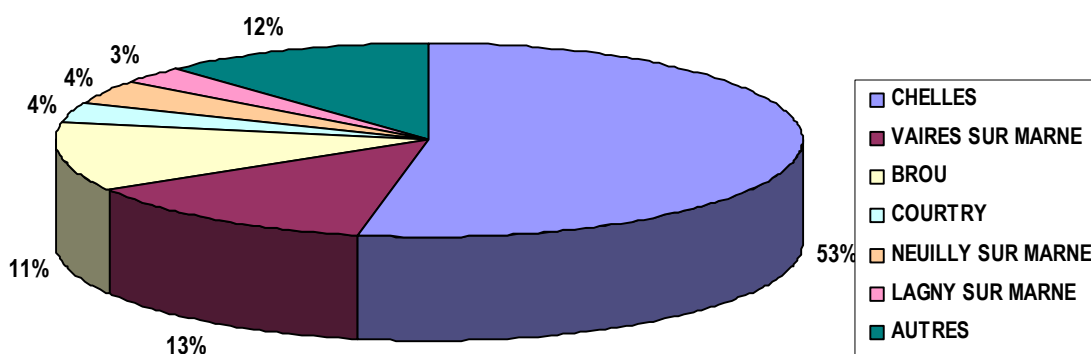


Soins infirmiers :

En 2010, le nombre de personnes ayant bénéficié d'un acte auprès d'une infirmière était de 6 738.
Le nombre total de recours en soins infirmiers dans Marne et Chantereine: 274 671.

77% des recours se sont fait auprès des infirmières du territoire. 23% des recours se sont fait auprès d'une infirmière exerçant en dehors de Marne et Chantereine.

Les communes les plus fréquentées sont:



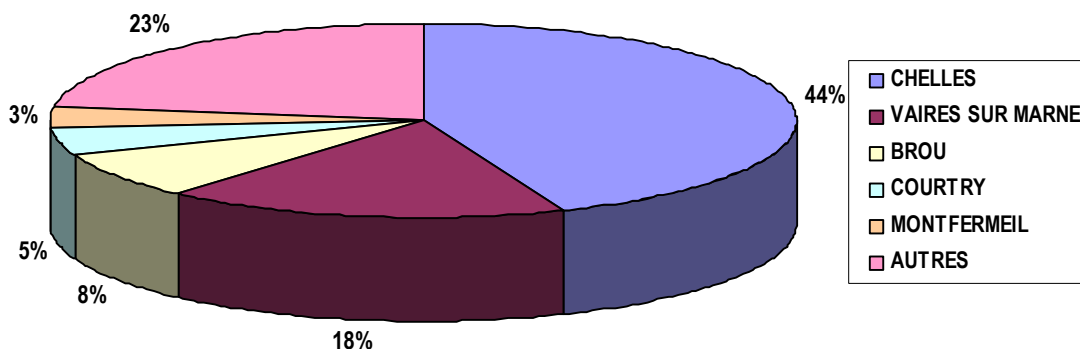
Masseurs kinésithérapeutes :

En 2010, le nombre de personnes ayant bénéficié d'un acte auprès d'un masseur kinésithérapeute était de 7 317
Le nombre total de recours en kinésithérapie dans Marne et Chantereine: 160 965.

65% des recours se sont fait auprès des masseurs kinésithérapeutes du territoire.

35% des recours se sont fait auprès d'un masseur kinésithérapeute exerçant en dehors de Marne et Chantereine.

Les communes les plus fréquentées sont:



Orthophonie :

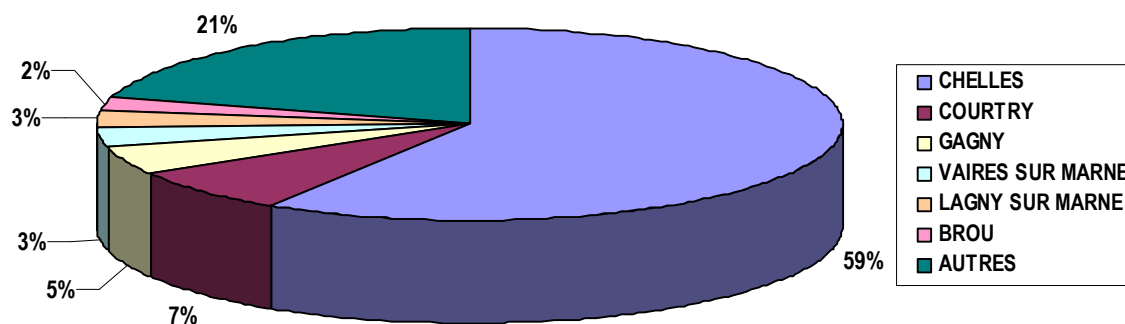
En 2010, le nombre de personnes ayant bénéficié d'un acte auprès d'un orthophoniste était de 927.

Le nombre total de recours en orthophonie dans Marne et Chantereine: 20 715

68% des recours se sont fait auprès des orthophonistes du territoire.

32% des recours se sont fait auprès d'un orthophoniste exerçant en dehors de Marne et Chantereine.

Les communes les plus fréquentées sont:



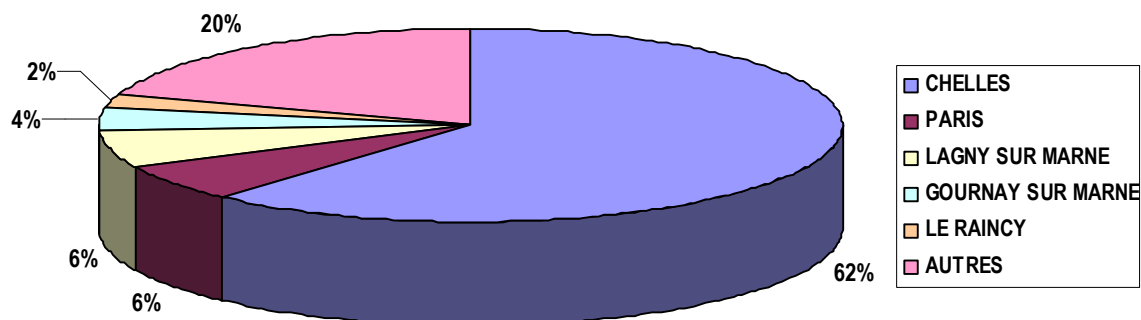
Orthoptie :

En 2010, le nombre de personnes ayant bénéficié d'un acte auprès d'un orthoptiste était de 609.
Le nombre total de recours en orthophonie dans Marne et Chantereine: 3 787.

62% des recours se sont fait auprès des orthoptistes du territoire.

38% des recours se sont fait auprès d'un orthoptiste exerçant en dehors de Marne et Chantereine.

Les communes les plus fréquentées sont:

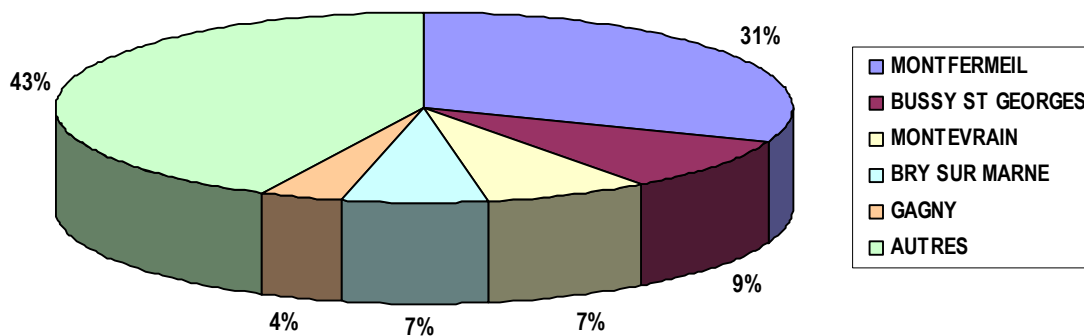


Sage-femme :

En 2010, le nombre de personnes ayant bénéficié d'un acte auprès d'une sage femme était de 2 625.
Le nombre total de recours dans Marne et Chantereine: 68 469.

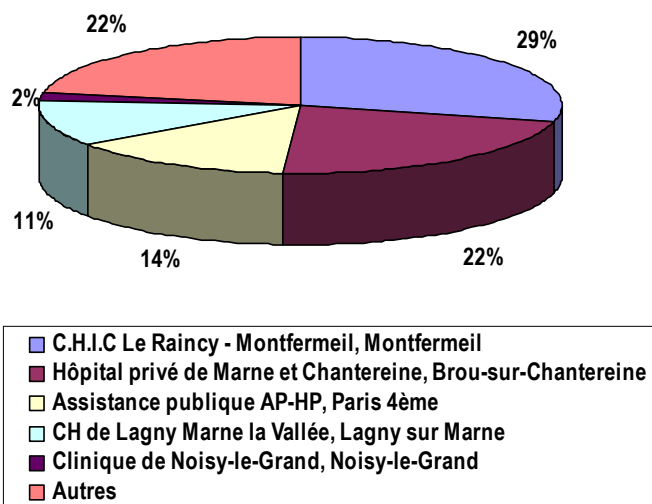
100% des recours se sont fait auprès d'une sage-femme exerçant en dehors de Marne et Chantereine.

Les communes les plus fréquentées sont:

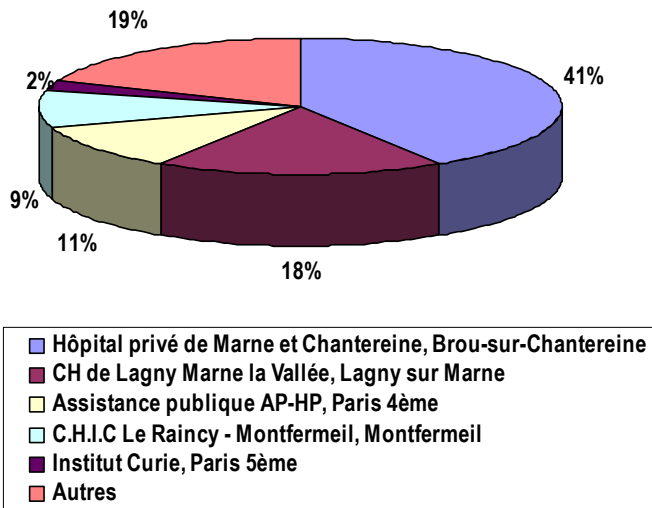


Recours hospitaliers :

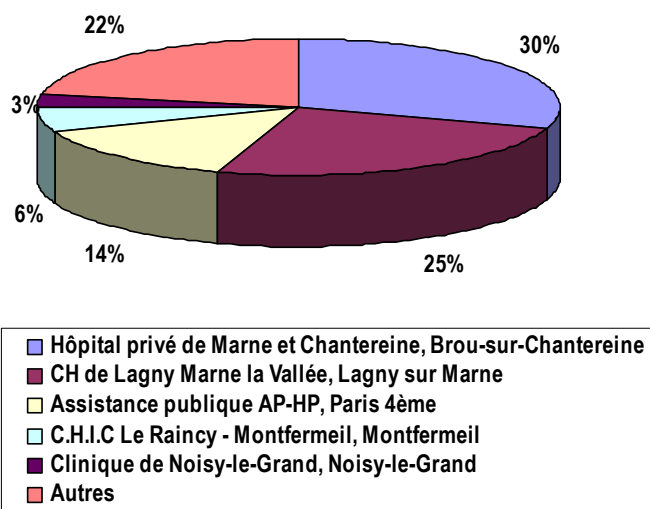
Ventilation des séjours MCO dans les principaux établissements hospitaliers fréquentés par les patients résidant à Chelles :



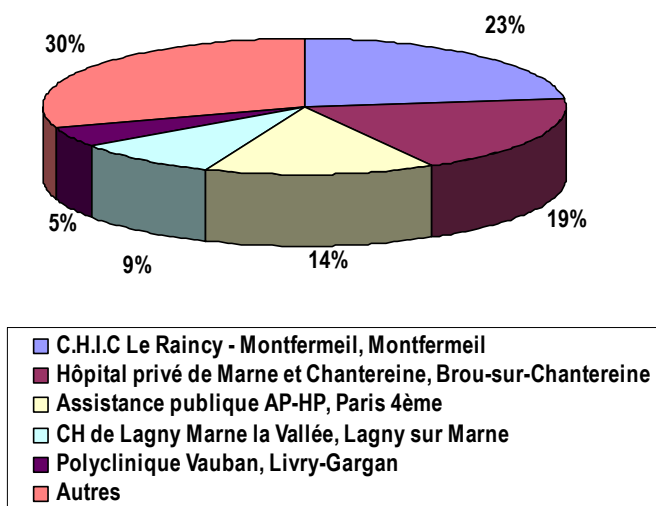
Ventilation des séjours MCO dans les principaux établissements hospitaliers fréquentés par les patients résidant à Brou-sur-Chantereine:



Ventilation des séjours MCO dans les principaux établissements hospitaliers fréquentés par les patients résidant à Vaires-sur-Marne:



Ventilation des séjours MCO dans les principaux établissements hospitaliers fréquentés par les patients résidant à Courtry:



Source : PMI MCO 2009

1.3 OFFRE SANITAIRE

1.3.1 L'OFFRE DE SOINS HOSPITALIERE PUBLIQUE ET PRIVEE

L'Hôpital privé Marne et Chantereine

L'Hôpital Privé de Marne Chantereine est un établissement géré par la Générale de Santé spécialisé en médecine et chirurgie. L'établissement propose des consultations dans de nombreuses spécialités médicales, dispose d'un service de médecine, de chimiothérapie (avec notamment 4 autorisations de cancer : urologie, digestif, sein, gynécologie), de chirurgie, d'un service de réanimation polyvalente, d'un service de radiologie avec scanner et d'un accueil 24/24 (2 médecins urgentistes – 10 000 passages annuels).

La maternité a été transférée en octobre 2010 à Marne la Vallée (1 000 accouchements).

L'Hôpital Privé de Marne Chantereine dispose d'une capacité d'accueil de :

- 92 lits de chirurgie
- 36 lits de médecine
- 8 lits de réanimation polyvalente, 12 lits d'USC
- 26 places de chirurgie ambulatoire

L'équipe médicale pluridisciplinaire est composée de 50 médecins libéraux, 2 masseurs kinésithérapeutes libéraux et de paramédicaux salariés (infirmières, aides-soignantes, 1 sage-femme).

L'âge moyen des médecins en exercice au sein de l'établissement est de 55 ans.

En 2011, environ 14 000 patients ont été accueillis au sein de l'établissement dont 5000 en ambulatoire.

30% de la patientèle vient de Chelles. Les 70% restant proviennent essentiellement de Seine et Marne et des villes limitrophes de Seine Saint Denis.

Avec le déplacement de la Clinique de la Francilienne, les activités de médecine et cardiologie et le service des urgences devraient être prochainement transférés sur l'hôpital privé de Brou sur Chantereine.

La Clinique de Chelles a été rachetée en 2006 par la Générale de Santé qui a restructuré les blocs opératoires et transféré cette activité sur l'Hôpital Privé Marne Chantereine à Brou sur Chantereine. Ouverture dans les anciens locaux de la Clinique de Chelles d'un centre de consultations spécialistes et service de pré-admission.

1.3.2 L'OFFRE DE SOINS LIBERALE

Précision méthodologique :

Les effectifs totaux présentés pour chaque profession correspondent à l'ensemble des professionnels de santé inscrits dans les fichiers de l'Assurance Maladie au 31/12/2011.

Leurs remplaçants et/ou leurs salariés ne sont pas recensés, cependant leur activité est enregistrée sous l'identifiant du remplacé.

1.3.2.1 LES MEDECINS

- Marne et Chantereine : 116 médecins libéraux en activité

Répartition sur le territoire :

Chelles concentre les 2/3 des médecins installés sur le territoire de Marne et Chantereine.

	Omnipraticiens	Spécialistes	Total
Brou-sur-Chantereine	7	18	25
Chelles	33	47	80
Courtry	4	0	4
Vaires-sur-Marne	6	1	7
Total Marne et Chantereine	50	66	116

Densité pour 10 000 habitants :

Médecins	Marne et Chantereine	Seine-et-Marne	Ile-de-France
Omnipraticiens	6,7	7,9	8,7
Spécialistes	8,8	6,6	11,4
Total	15,5	14,5	20,1

Détail par spécialité :

Spécialités	Effectifs
Omnipraticiens	
Omnipraticiens	50
Dont Médecins à exercice particulier (MEP)	5
Dont Médecins généralistes	45
Spécialistes	
Anesthésiologie-réanimation	8
Chirurgie générale	2
Chirurgie orthopédique	3
Chirurgie urologique	2
Dermatologie	2
Endocrinologie	1
Gastro-entérologie	3
Gynécologie médicale et obstétrique	8
Médecin biologiste	1
Neurologie	1
Oto-rhino-laryngologiste	3
Ophtalmologie	4
Pathologie cardiovasculaire	4
Pédiatrie	7
Pneumologie	2
Psychiatrie	5
Radiodiagnostic et imagerie médicale	4
Rhumatologie	3
Stomatologie	3
Total Spécialistes	66
Total Général Marne et Chantereine	116

Remarque : les médecins installés en cabinet secondaires au sein de la Clinique de Brou ne sont pas inclus dans les effectifs. Certains sont d'ailleurs également installés en cabinet principal dans l'une des autres villes du territoire.

Parmi les médecins à exercice particulier (MEP), on compte :

- 2 homéopathes
- 2 angéiologues
- 1 allergologue

Par ailleurs, le territoire compte 3 maîtres de stage en médecine générale, 2 à Chelles et 1 à Courtry.

Enfin, les 4 communes ne font pas partie des zones dites « déficitaires en médecine générale » définies par la Mission Régionale de Santé.

• Age moyen des médecins libéraux

L'âge moyen des médecins en exercice dans les villes de Marne et Chantereine est de 55,4 ans (54,0 ans pour les omnipraticiens et 56,5 ans pour les spécialistes).

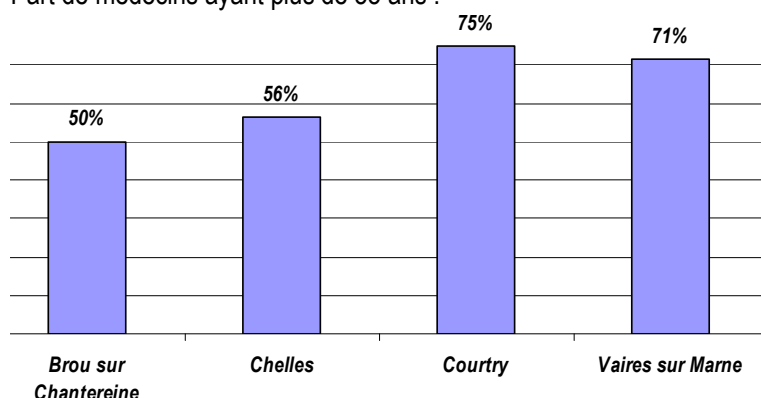
83% des médecins ont plus de 50 ans et 57% plus de 55 ans.

73% sont des hommes.

Globalement les médecins en exercice sur le territoire de Marne et Chantereine ne sont pas plus âgés qu'en Ile-de-France. Cependant, la moyenne de 55 ans observée cache des disparités importantes entre omnipraticiens (plus jeunes) et spécialistes (plus âgés). De même, les disparités sont aussi présentes entre les villes. Les villes de Courtry et de Vaires sur Marne ont les médecins les plus âgés.

	Omnipraticiens	Spécialistes	Total
Brou-sur-Chantereine	50 ans	54 ans	53 ans
Chelles	54 ans	57 ans	56 ans
Courtry	59 ans	-	59 ans
Vaires-sur-Marne	57 ans	-	58 ans

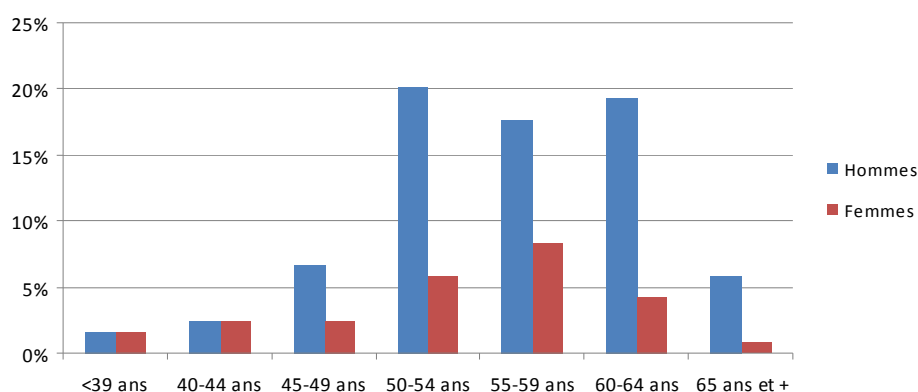
Part de médecins ayant plus de 55 ans :



Pyramide des âges

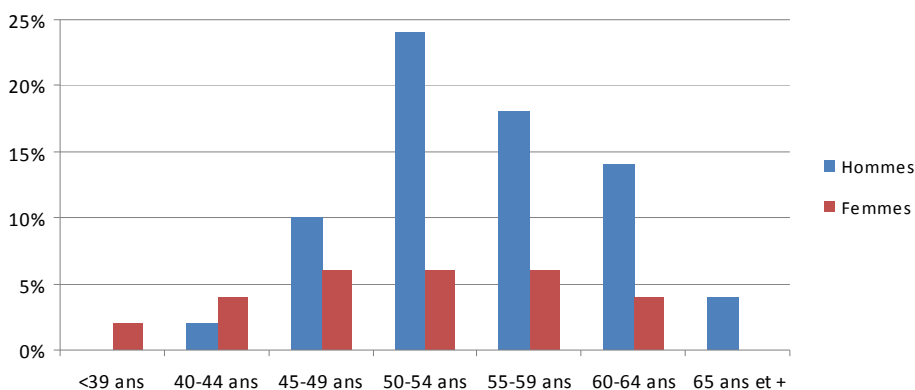
Médecins toutes spécialités confondues (effectifs par tranches d'âge)

	Hommes	Femmes	Total
< 40 ans	2	2	4
40-44 ans	2	3	5
45-49 ans	8	3	11
50-54 ans	23	7	30
55-59 ans	21	10	31
60-64 ans	23	5	28
65 ans et +	6	1	7
Total	85	31	116



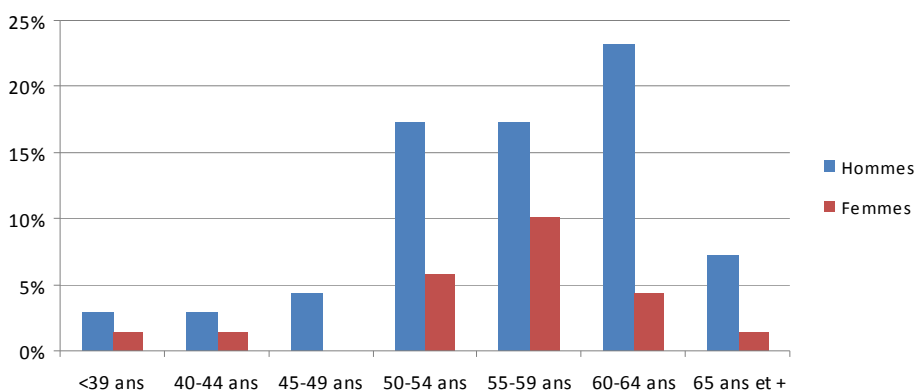
Omnipraticiens (effectifs par tranches d'âge)

	Hommes	Femmes	Total
<40 ans	0	1	1
40-44 ans	1	2	3
45-49 ans	5	3	8
50-54 ans	12	3	15
55-59 ans	9	3	12
60-64 ans	7	2	9
> 65 ans	2	0	2
Total	36	14	50



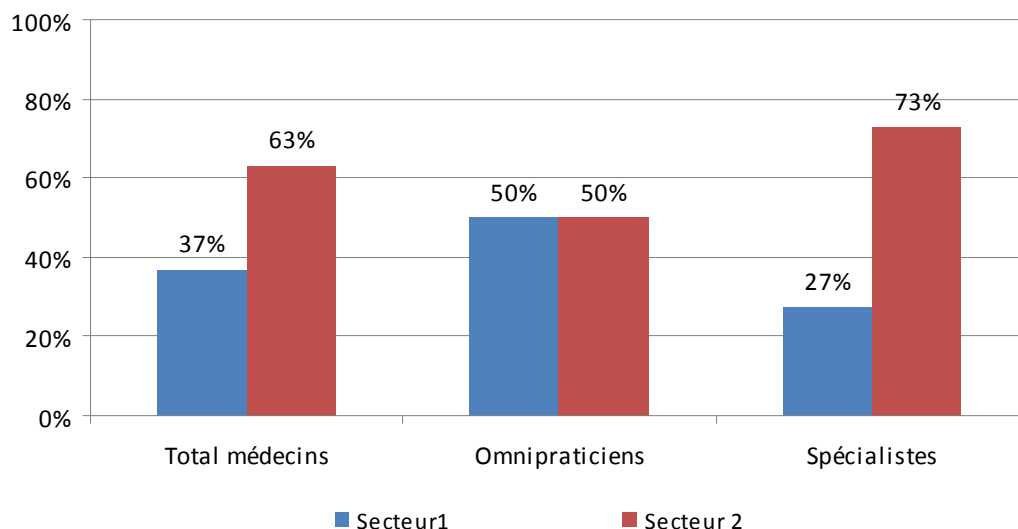
Spécialistes (effectifs par tranches d'âge)

	Hommes	Femmes	Total
<40 ans	2	1	3
40-44 ans	1	1	2
45-49 ans	3	0	3
50-54 ans	11	4	15
55-59 ans	12	7	19
60-64 ans	16	3	19
65 ans et +	4	1	5
Total	49	17	66



- **Conventionnement***

On observe que la majorité des médecins exerçant dans les villes de Marne et Chantierine sont conventionnés en secteur 2.



*Définition du mode conventionnel :

Secteur 1 : médecins conventionnés avec tarifs fixés par convention nationale

Secteur 2 : médecins conventionnés avec honoraires libres

- **Nature de l'exercice**

Nombre de médecins selon la catégorie et la nature d'exercice

Exercice	Omnipraticiens	Spécialistes	Total
Libéral intégral	43	42	85
Libéral activité salariée	3	1	4
Libéral activité hospitalière	4	23	27
Total	50	66	116

• *Activité libérale exclusive : exercice libéral intégral.*

• *Activité libérale et salariée : exercice libéral à temps partiel avec activité salariée autre qu'hospitalière.*

73% des praticiens installés (généralistes et spécialistes) ont une activité libérale exclusive ; 27% participent également à une offre de soins en tant que salariés.

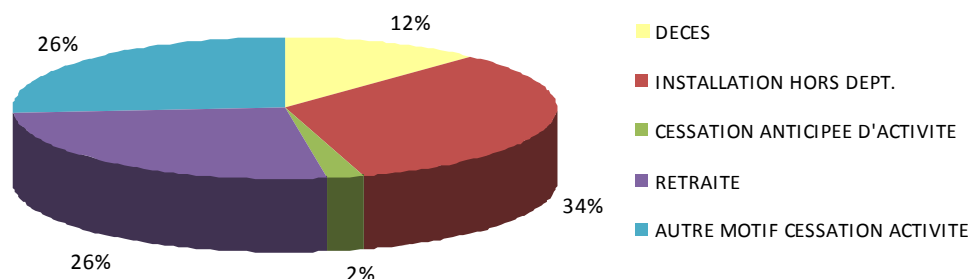
• Renouvellement des médecins libéraux

Départs de médecins

Depuis 2000, 42 médecins ont cessé d'exercer sur le territoire : 19 omnipraticiens et 23 spécialistes
Age moyen de départ tous motifs confondus : 54 ans

Motifs :

- 11 retraites
- 1 cessation anticipée d'activité
- 14 installations hors département
- 5 décès
- 11 autres cessations d'activité



Installations de médecins

Depuis 2000, on dénombre 33 installations sur le territoire : 13 omnipraticiens et 20 spécialistes.

Récapitulatif :

Omnipraticiens

	Départs	Installations
Brou sur Chantereine	3	2
Chelles	13	10
Courtry	0	0
Vaires sur Marne	3	1
Total Marne et Chantereine	19	13

Spécialistes

	Départs	Installations
Brou sur Chantereine	12	12
Chelles	11	8
Courtry	0	0
Vaires sur Marne	0	0
Total Marne et Chantereine	23	20

• Données d'activité

Activité des médecins libéraux en 2010

	HONORAIRES MOYENS (euros)	
Médecins (1)	Marne et Chantereine	Ile-de-France
Omnipraticiens	146 397	130 244
Spécialistes	292 586	230 876
Total libéraux	227 901	185 632

Source : SNIR 2010 - Régime Général

(1) : Effectifs des actifs à part entière, c'est-à-dire les professionnels de santé :

- actifs au 31 déc. de l'année considérée et ayant perçu au moins 1€ d'honoraires pendant l'année considérée,
- conventionnés, titulaires du droit permanent au dépassement, honoraires libres (exclus les non conventionnés),
- ayant un exercice libéral intégral, à temps partiel, avec temps partiel hospitalier (exclus les médecins hospitaliers plein temps),
- qui ne se sont pas installés au cours de l'année considérée,
- âgés de moins de 65 ans.

Il s'agit des données d'activité concernant l'ensemble des prestations réalisées dans le secteur libéral (actes, prescriptions) soumises à remboursement auprès des organismes d'Assurance Maladie.

Seule l'activité des professionnels APE est prise en compte, elle inclut l'activité réalisée au cabinet du professionnel, au domicile du malade ou dans un établissement de soins dès lors qu'elle est identifiée par le numéro du professionnel exécutant ou prescripteur, celui-ci pouvant par ailleurs employer des auxiliaires salariés. L'activité des remplaçants est enregistrée sous l'identifiant du remplacé.

1.3.2.2 LES PROFESSIONS PARAMEDICALES

1.3.2.2.1 LES INFIRMIERS

- **39 infirmiers libéraux en activité**

	Nombre
Brou sur Chantereine	6
Chelles	24
Courtry	3
Vaires sur Marne	6
Total Marne et Chantereine	39

Densité pour 10 000 habitants :

- Marne et Chantereine : 5,2
- Seine et Marne : 5,5
- Ile-de-France : 4,0

Remarque :

L'Agence Régionale de Santé a arrêté un classement des zones d'exercice en fonction du niveau de l'offre de soins infirmiers et de la démographie des zones définies. Dans les zones dites « très sous-dotées », des mesures destinées à favoriser l'installation et le maintien sont proposées. Au contraire, dans les zones dites « sur-dotées » l'installation ne pourra être demandée que si une infirmière libérale conventionnée cesse définitivement son activité sur cette zone.

Dans ce classement, les 4 villes du territoire sont classées « zone intermédiaire », ce qui signifie qu'il n'y a aucune contrainte à l'installation ni de mesures incitatives à l'installation.

A noter également que la plupart des infirmières travaillent au moins en binôme, leur permettant ainsi d'assurer la continuité des soins mais réduisant la présence nominale par deux.

- **Répartition hommes / femmes et âge moyen**

Les infirmier(e)s en exercice dans les villes de Marne et Chantereine ont en moyenne 45 ans (moyenne francilienne : 46 ans) et 95% sont des femmes.

- **Conventionnement**

Tous les infirmier(e)s sont conventionnés.

- **Nature de l'exercice**

4 infirmières ont une activité mixte (libérale et salariée). Les autres ont toutes une activité libérale intégrale.

- **Renouvellement**

Depuis 2000, on dénombre 26 départs et 34 installations d'infirmiers sur le territoire.

	Départs	Installations
Brou sur Chantereine	4	7
Chelles	14	19
Courtry	7	6
Vaires sur Marne	1	2
Total Marne et Chantereine	26	34

Motifs de départs : 8 installations hors département et 18 autres cessations d'activité.

1.3.2.2.2 LES MASSEURS KINESITHERAPEUTES

- **46 masseurs kinésithérapeutes libéraux en activité**

	Nombre
Brou sur Chantereine	8*
Chelles	25
Courtry	3
Vaires sur Marne	10
Total Marne et Chantereine	46

* dont 3 au sein de l'hôpital privé

Densité pour 10 000 habitants :

- Marne et Chantereine : 6,1
- Seine et Marne : 5,3
- Ile-de-France: 7,2

Remarque :

Tout comme pour les infirmières, l'Agence Régionale de Santé a arrêté un classement des zones d'exercice en fonction du niveau de l'offre de soins en masseurs kinésithérapeutes et de la démographie des zones définies. Dans les zones dites « sous dotées et très sous-dotées », des mesures destinées à favoriser l'installation et le maintien sont proposées. Au contraire, dans les zones dites « sur-dotées » des mesures d'accès au conventionnement sont mises en place.

Dans ce classement, les 4 villes du territoire sont classées « zone intermédiaire », ce qui signifie qu'il n'y a aucune contrainte à l'installation ni de mesures incitatives à l'installation.

- **Répartition hommes / femmes et âge moyen**

Les masseurs-kinésithérapeutes en exercice dans Marne et Chantereine ont en moyenne 49 ans (moyenne francilienne : 44 ans). 70% sont des hommes.

- **Conventionnement**

Tous les masseurs-kinésithérapeutes sont conventionnés.

- **Nature de l'exercice**

2 masseurs kinésithérapeutes ont une activité mixte (libérale et salariée). Les autres ont tous une activité libérale intégrale.

- **Renouvellement**

Depuis 2000, on dénombre 27 départs et 22 installations de masseurs kinésithérapeutes sur le territoire.

	Départs	Installations
Brou sur Chantereine	1	2
Chelles	18	12
Courtry	1	2
Vaires sur Marne	7	6
Total Marne et Chantereine	27	22

Motifs de départs : 5 retraites, 1 décès, 12 installations hors département et 9 autres cessations d'activité.

1.3.2.2.3 LES PEDICURES-PODOLOGUES

- **14 pédicures podologues libéraux en activité**

	Nombre
Brou sur Chantereine	0
Chelles	9
Courtry	1
Vaires sur Marne	4
Total Marne et Chantereine	14

Densité pour 10 000 habitants :

- Marne et Chantereine : 1,8
- Seine et Marne : 1,4
- Ile-de-France: 2,1

- **Répartition hommes / femmes et âge moyen**

Les pédicures podologues en exercice dans Marne et Chantereine ont en moyenne 43 ans.
64% sont des femmes.

- **Conventionnement**

Tous les pédicures podologues sont conventionnés.

- **Nature de l'exercice**

2 pédicures podologues ont une activité mixte libérale et salariée, les autres ont une activité libérale intégrale.

- **Renouvellement**

Depuis 2000, on dénombre 6 départs et 9 installations de pédicures podologues sur le territoire.

	Départs	Installations
Brou sur Chantereine	0	0
Chelles	4	6
Courtry	1	1
Vaires sur Marne	1	2
Total Marne et Chantereine	6	9

Motifs de départs : 3 installations hors département et 3 autres cessations d'activité.

1.3.2.2.4 LES ORTHOPHONISTES

- **13 orthophonistes libéraux en activité**

	Nombre
Brou sur Chantereine	1
Chelles	10
Courtry	1
Vaires sur Marne	1
Total Marne et Chantereine	13

Densité pour 10 000 habitants :

- Marne et Chantereine: 1,7
- Seine et Marne : 1,8
- Ile-de-France: 2,3

Remarque :

Les orthophonistes fonctionnent toutes sur liste d'attente. Celle-ci peut dépasser 1 an pour une prise en charge non urgente.

- **Répartition hommes / femmes et âge moyen**

Les orthophonistes en exercice dans Marne et Chantereine ont en moyenne 46 ans.
Toutes sont des femmes.

- **Conventionnement**

Toutes les orthophonistes sont conventionnées.

- **Nature de l'exercice**

Trois orthophonistes ont une activité mixte (libérale et salariée). Les autres ont toutes une activité libérale intégrale.

- **Renouvellement**

Depuis 2000, on dénombre 8 départs et 5 installations d'orthophonistes sur le territoire.

	Départs	Installations
Brou sur Chantereine	0	0
Chelles	5	4
Courtry	1	1
Vaires sur Marne	2	0
Total Marne et Chantereine	8	5

Motifs de départs : 4 installations hors département, 1 retraite et 3 autres cessations d'activité.

1.3.2.2.5 ORTHOPTISTES

On dénombre 1 orthoptiste en exercice à Chelles.

Il s'agit d'une femme installée depuis 15 ans.

Depuis 2000, on dénombre 2 cessations d'activité d'orthoptistes de passage dans le cabinet existant à Chelles.

1.3.2.3 LES CHIRURGIENS-DENTISTES et O.D.F

- **40 chirurgiens dentistes libéraux en activité**

	Nombre
Brou sur Chantereine	2
Chelles	26*
Courtry	3
Vaires sur Marne	9
Total Marne et Chantereine	40

* dont 3 orthodontistes

Densité pour 10 000 habitants :

- Marne et Chantereine : 5,3
- Seine et Marne : 4,7
- Ile-de-France: 6,6

- **Répartition hommes / femmes et âge moyen**

Les chirurgiens-dentistes en exercice dans Marne et Chantereine ont en moyenne 52 ans.
75% sont des hommes.

- **Conventionnement**

Tous les chirurgiens-dentistes sont conventionnés.

- **Nature de l'exercice**

4 chirurgiens-dentistes ont une activité mixte (libérale et salariée). Les autres ont tous une activité libérale intégrale.

- **Renouvellement**

Depuis 2000, on dénombre 28 départs et 27 installations de chirurgiens-dentistes sur le territoire.

	Départs	Installations
Brou sur Chantereine	0	0
Chelles	17	18
Courtry	1	1
Vaires sur Marne	10	8
Total Marne et Chantereine	28	27

Parmi les 27 nouveaux installés, seulement 12 sont toujours en exercice. Les autres installations furent de courte/moyenne durée et sont constituées essentiellement par des collaborateurs venus renforcer ponctuellement des cabinets existants.

Motifs de départs : 13 installations hors département, 3 retraites et 12 autres cessations d'activité.

1.3.2.4 LES SAGES FEMMES

Il n'y a plus de sages-femmes en exercice dans Marne et Chantereine.

Depuis 2000, deux sages-femmes ont cessé d'exercer à Brou-sur-Chantereine et Chelles sans être remplacées.

1.3.2.5 STRUCTURATION DE L'OFFRE DE SOINS LIBERALE

L'offre de soins libérale est peu structurée. La majorité des professionnels exercent seuls ou en groupes de petites tailles (regroupement de 2, 3, 4 ou 5 professionnels de santé) qui restent majoritairement mono disciplinaires.

1.3.2.6 LES OFFICINES

- Nombre d'officines : 22

1.3.2.7 LES LABORATOIRES D'ANALYSES MEDICALES

- Nombre de laboratoires d'analyses médicales : 7

1.3.2.8 TABLEAU DE SYNTHESE DE L'OFFRE DE SOINS LIBERALE

	Effectifs	Densité MARNE CHANTE. /IDF*	Age moyen	% > 55 ans	Départs depuis 2000	Install. depuis 2000
Omnipraticiens	50	6,7 / 8,7	54,0	46%	19	13
Spécialistes	67	8,8 / 11,4	56,5	65%	23	20
Total médecins	117	15,5 / 20,1	55,4	57%	42	33
Infirmiers	39	5,2 / 4,0	45		26	34
Mass. kinés	46	6,1 / 6,2	49		27	22
Péd. Podologues	14	1,8 / 2,1	43		6	9
Orthophonistes	13	1,7 / 2,3	46		8	5
Orthoptistes	1				2	2
Dentistes	40	5,3 / 6,6	52		28	27
Sages femmes	0				2	0
TOTAL	270				141	132

* densité pour 10 000 habitants

1.3.2.9 LA PERMANENCE DES SOINS AMBULATOIRES

Le système de permanence en dehors des horaires d'ouverture des cabinets libéraux repose aujourd'hui sur SOS médecins 77.

1.3.3 LES CENTRES DE SANTE

Il n'y a pas de centres de santé dans les communes de Marne et Chantereine.

1.3.4 LES STRUCTURES MEDICO-SOCIALES

Le Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD) de Chelles, association "Vermeil santé" :

L'Association "Vermeil Santé" a pour but d'assurer toutes les actions entrant dans le cadre du maintien à domicile des personnes âgées, notamment par la dispense des soins infirmiers de base (hygiène) à domicile pour des patients habitant la commune de Chelles.

Pour les habitants des villes alentours, c'est l'UNA'DOM de Saint Thibault des Vignes qui intervient. Secteur d'intervention de 55 communes réparties sur les 9 Cantons suivants : Chelles, Champs-sur-Marne, Claye-Souilly, Crécy-la-Chapelle, Lagny-sur-Marne, Noisiel, Thorigny-sur-Marne, Torcy, Vaires-sur-Marne.

La prise en charge par le SSIAD est financée dans sa totalité par les caisses d'assurance maladie de la sécurité sociale. Il dispose de 55 places. Pour bénéficier d'une prise en charge il est nécessaire d'avoir une prescription médicale.

L'équipe soignante est composée de 2 infirmières et 15 aides soignantes.

Le centre de Protection Maternelle et Infantile (PMI) de Chelles :

Le centre PMI de Chelles propose des consultations gratuites sur RDV aux habitants :

- Pédiatrie : des consultations de prévention pour les enfants âgés de 0 à 6 ans (vaccins et dépistages), pesée des bébés et conseils aux parents.
- Gynécologie : des consultations en gynécologie assurées par un médecin gynécologue et une sage femme (consultations prénatales notamment)
- Une conseillère familiale et conjugale propose également des consultations

Le Centre Médico-Psycho-Pédagogique de Chelles :

Le Centre Médico-Psycho-Pédagogique de Chelles est rattaché à l'association ARISSE (Actions et Ressources pour l'Insertion Sociale par le Soin et l'Education).

Le CMPP reçoit des enfants et des adolescents (de 0 à 20 ans) présentant des difficultés :

- du développement
- de la psychomotricité
- du comportement
- du langage parlé ou écrit
- scolaires
- et plus généralement toutes les manifestations traduisant une problématique psychique

Les jeunes de plus de 20 ans sont orientés vers une consultation pour adultes hormis ceux ayant déjà consulté au CMPP.

L'équipe soignante du CMPP est composée de 4 pédopsychiatres, d'orthophonistes, de psychologues, de psychomotriciens, tous intervenant à temps partiel, et de 2 assistantes sociales

Le CMPP rencontre des difficultés de recrutement. Il a fallu 1 an pour trouver 1 orthophoniste. Par ailleurs, dans les 6 ans à venir, 3 départs en retraite de médecins sont prévisibles.

Le CMPP a pris en charge 560 enfants en 2011.

Durée moyenne de prise en charge : 2 ans et demi.

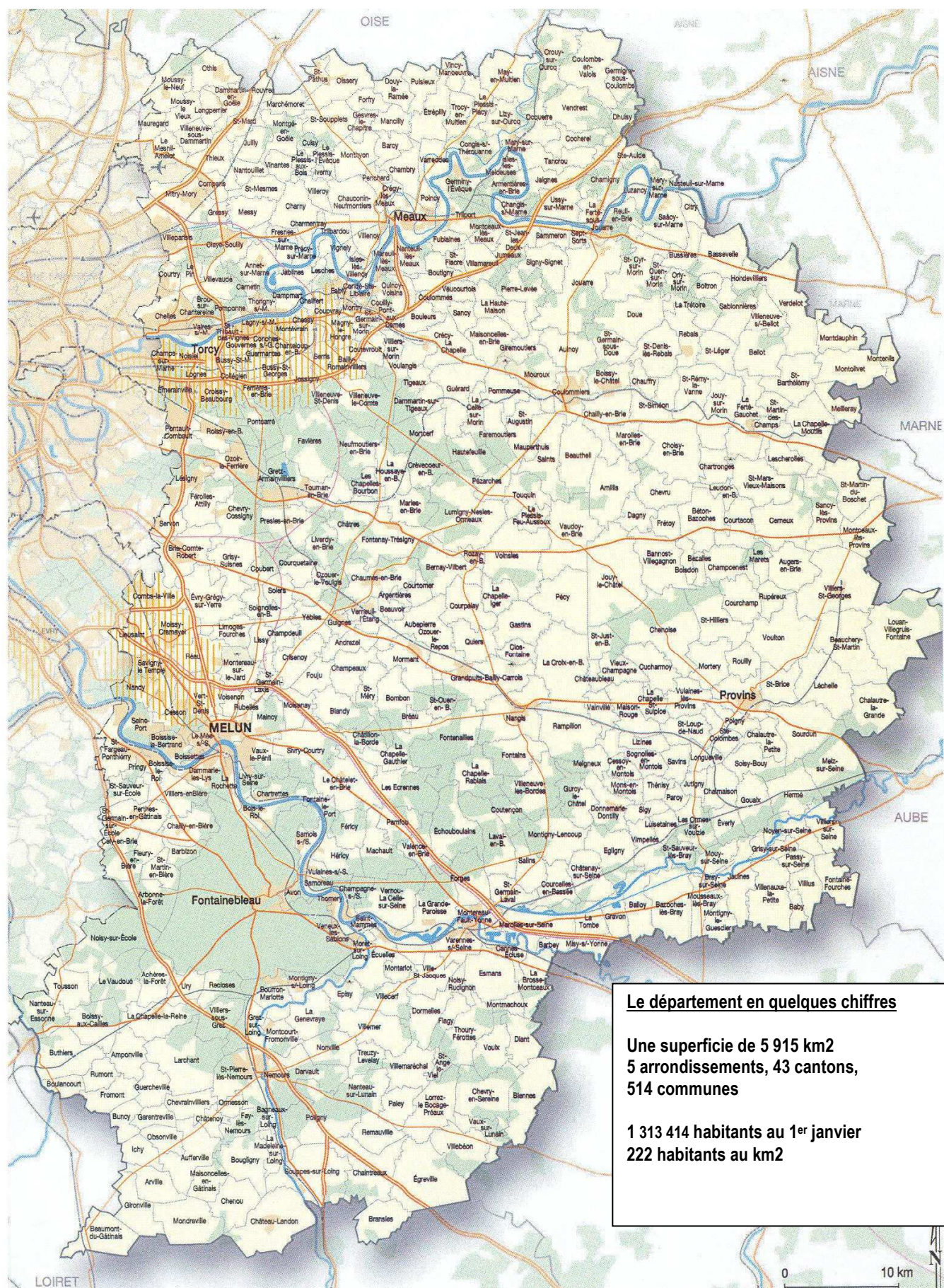
La liste d'attente est très importante avec des délais qui peuvent dépasser 1 an pour des prises en charges non prioritaires.

Il y a très peu de CMPP en Seine et Marne : 4 seulement. Le CMPP de Chelles n'est pas sectorisé, cependant en raison du nombre important de demandes, une priorité est donnée en premier lieu aux habitants de Chelles.

Origine géographique des patients : Chelles, Courtry, Brou sur Chantereine, le Pin.

Il y a 1 CMPP à Champs sur Marne, géré également par l'ARISSE, qui accueille les patients de Vaires sur Marne.

2. LA SEINE ET MARNE



Le département en quelques chiffres

**Une superficie de 5 915 km²
5 arrondissements, 43 cantons,
514 communes**

**1 313 414 habitants au 1^{er} janvier
222 habitants au km²**

2.1 POPULATION : CONTEXTE SOCIODEMOGRAPHIQUE

2.1.1 DENSITE ET EVOLUTION DEMOGRAPHIQUE

Au 1^{er} janvier 2009, selon une estimation de l'INSEE, un peu plus de 1 300 000 personnes vivent dans le département de Seine-et-Marne (soit 11% de la population Francilienne) répartis sur 5 915 km² (soit 19% de la superficie de l'Ile-de-France).

La Seine-et-Marne est le département d'Ile-de-France qui a la plus grande superficie. Cependant, sa densité de population, estimée en 2009 à 222 habitants au km², est la plus faible de la région.

L'Est et le Sud du département ont des faibles densités de population et restent très ruraux, contrairement au reste du département, beaucoup plus urbanisé.

Population par département au 1^{er} janvier 2009

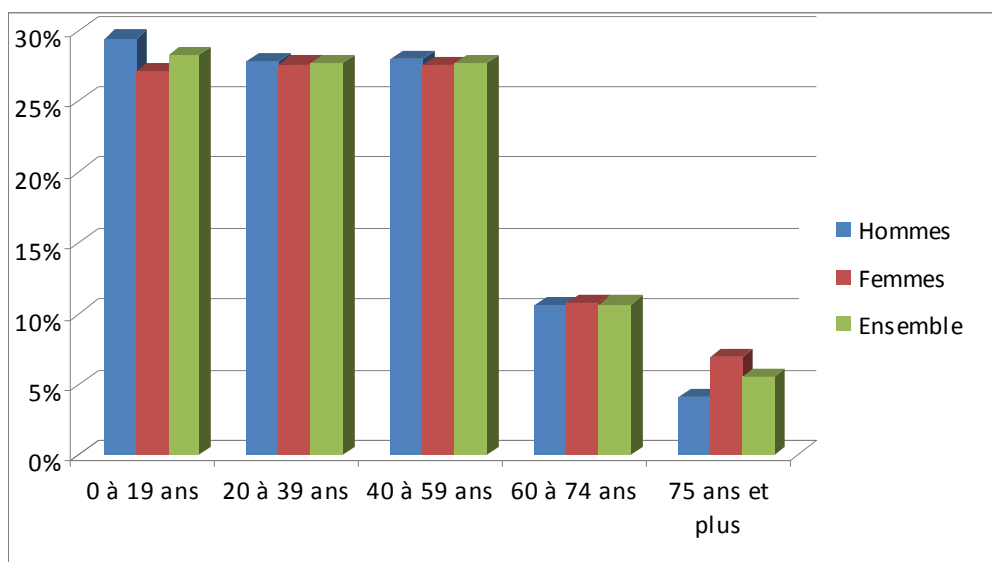
Paris	2 234 105
Hauts-de-Seine	1 561 745
Seine-Saint-Denis	1 515 983
Val-de-Marne	1 318 537
Seine-et-Marne	1 313 414
Yvelines	1 407 560
Essonne	1 208 004
Val-d'Oise	1 168 892
Ile-de-France	11 728 240

INSEE, estimations localisées de population

2.1.2 STRUCTURE DE LA POPULATION

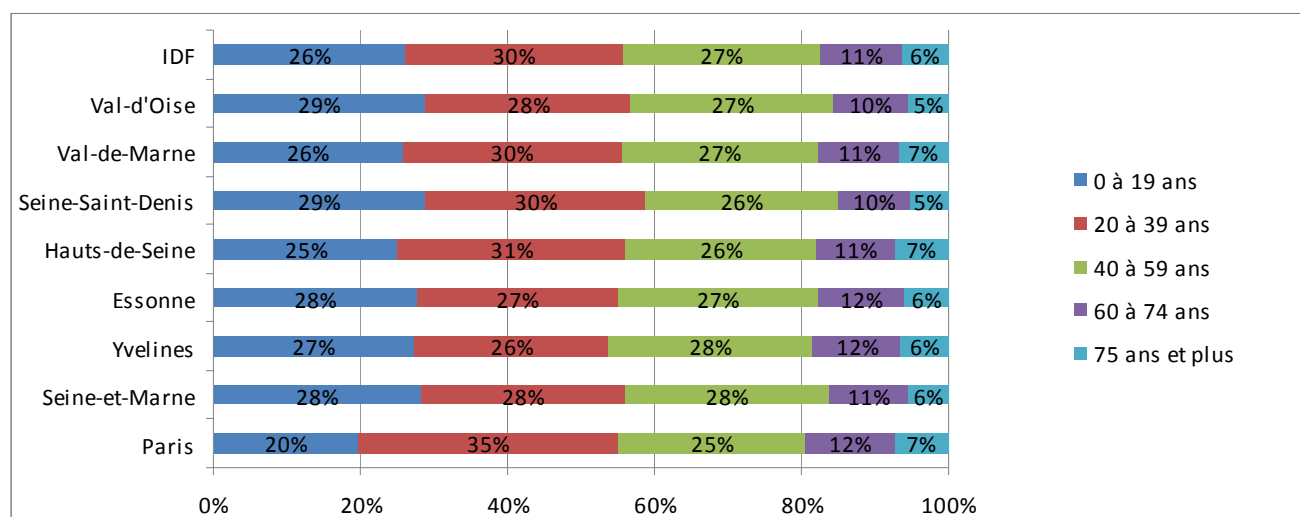
Structure par âge de la population

Structure par âge de la population en % au 1^{er} Janvier 2009



Source : INSEE, recensement de la population

Structure par âge de la population des départements franciliens en % au 1^{er} Janvier 2009



Source : Insee, recensement de la population

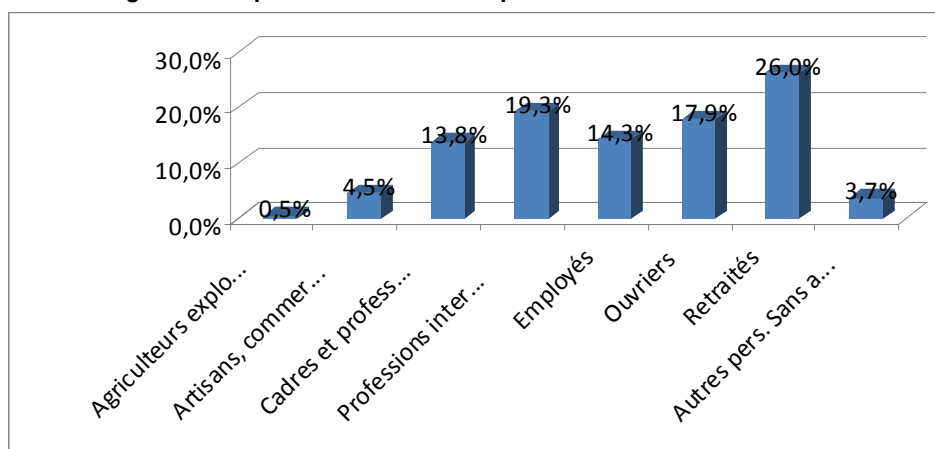
Nationalités

La population étrangère dans en Seine-et-Marne représente 7,5% de la population totale du département. Ce taux est inférieur à la moyenne francilienne qui est de 12,4%.

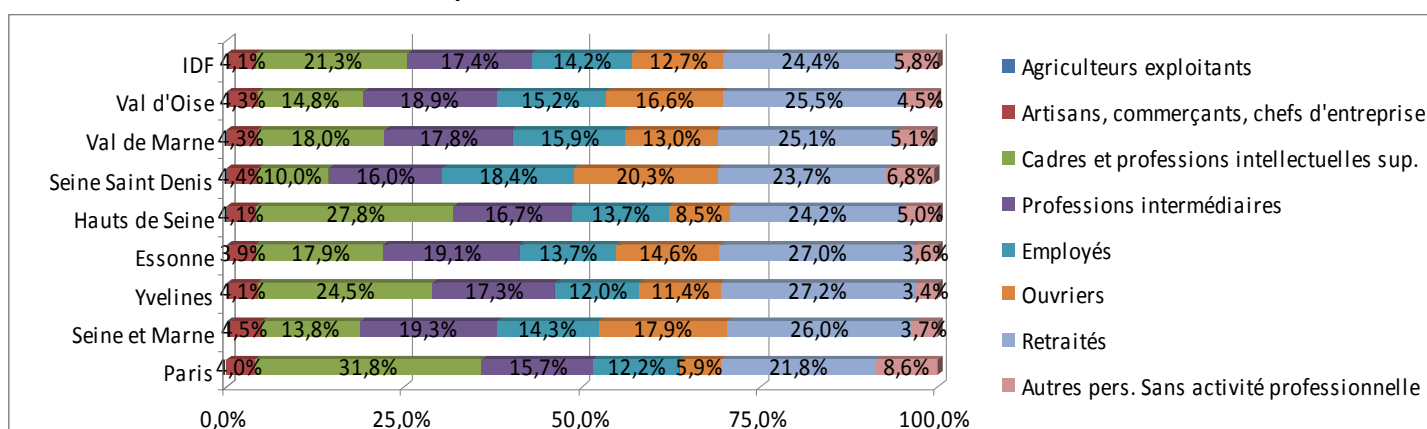
2.1.3 CARACTERISTIQUES SOCIO-ECONOMIQUES

Population des ménages

Ménages selon la catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence au 1^{er} Janvier 2009



Ménages selon la catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence en % dans les départements d'Ile-de-France au 1^{er} Janvier 2009



Composition des ménages selon le mode de cohabitation en 2009

Ensemble	100,0 %
Ménages d'une personne	25,8%
homme seul	11,0%
femme seule	14,8%
Familles	71,8%
familles monoparentales	9,9%
couples avec enfant	37,1 %
couples sans enfant	24,8%
Autres ménages	2,4%

Source : Insee, recensement de la population

Disparités

Revenus

Selon la Direction Générale des Impôts (DGI), le revenu net imposable moyen des foyers fiscaux Seine-et-Marnais en 2009 était de 26 005 euros. Ce montant est légèrement inférieur à celui de la moyenne régionale (29 808).

Par ailleurs 36,7% des foyers fiscaux ne sont pas imposables.

Chômage

Au 1^{ère} trimestre 2012, le département comptait 7,7% de chômeurs, contre 8,5% en Ile-de-France.

2.2 POPULATION : ETAT DE SANTE

L'Ile-de-France est l'une des régions où le nombre de décès est le plus faible et où l'espérance de vie est la plus élevée. Cependant, les disparités entre départements sont importantes.

D'une manière générale, les départements de la petite couronne ont des taux de mortalité bien supérieurs à la moyenne régionale.

2.3 OFFRE SANITAIRE

2.3.1 L'OFFRE DE SOINS HOSPITALIERE

2.3.1.1 MEDECINE CHIRURGIE OBSTETRIQUE

Le département de Seine-et-Marne compte 3 628 places autorisées en court séjour, dont 1 627 en médecine, 1 613 en chirurgie et 388 en gynécologie-obstétrique.

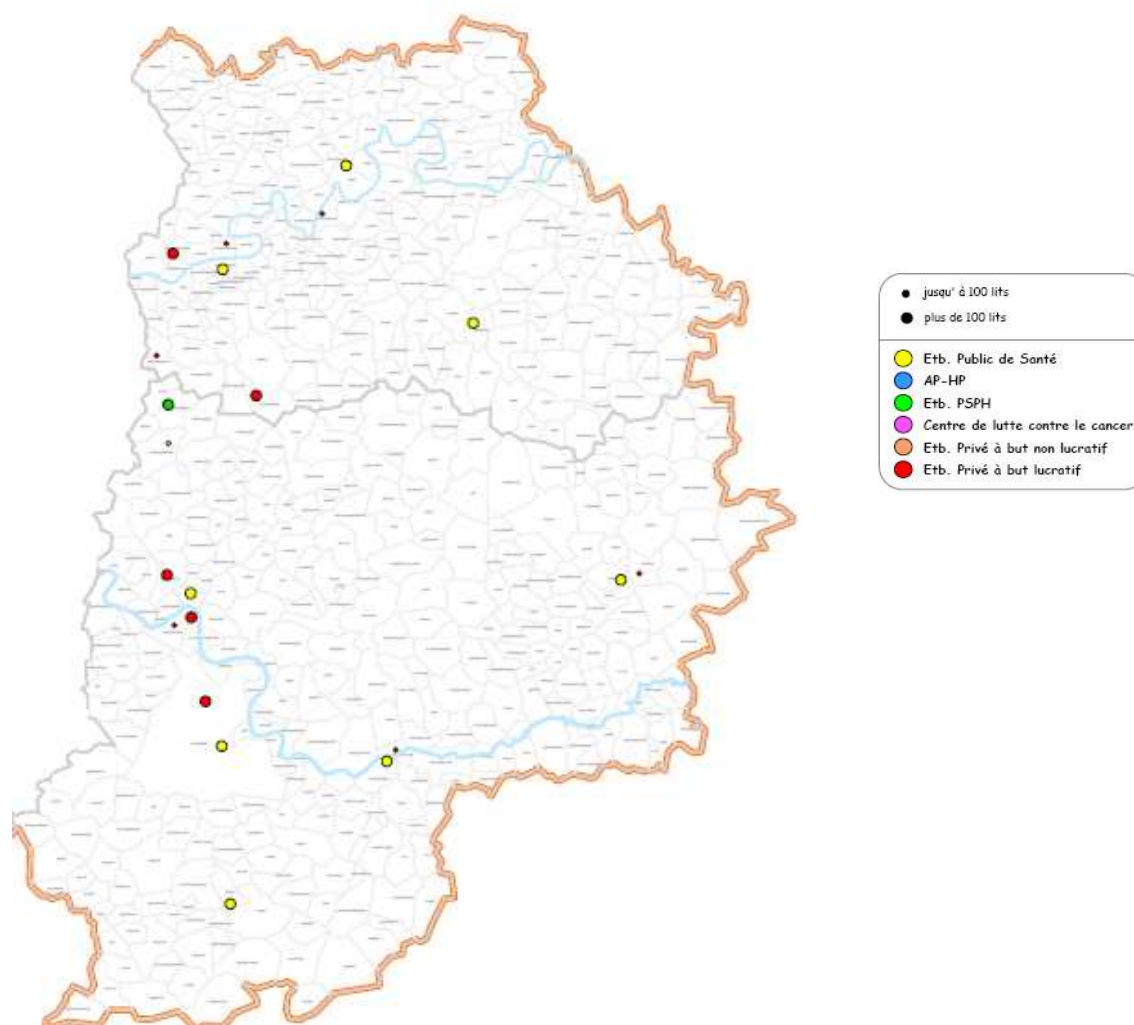
Répartition des lits et places M.C.O par département

Département	Nb Etab	TOTAL PAR DISCIPLINE			TOTAL		TOTAL
		MEDECINE	CHIRURGIE	GYNECO-OBS	HOSP COMP	ALTERNATIVES	
75 - PARIS	68	6904	6726	1189	13408	1411	14819
77 - SEINE-ET-MARNE	23	1627	1613	388	3327	301	3628
78 - YVELINES	31	1970	1794	465	3835	394	4229
91 - ESSONNE	30	1822	1724	407	3546	407	3953
92 - HAUTS-DE-SEINE	42	2695	2925	733	5744	609	6353
93 - SEINE-SAINT-DENIS	27	2057	2107	619	4378	405	4783
94 - VAL-DE-MARNE	29	2653	2210	464	4743	584	5327
95 - VAL-D'OISE	22	1724	1532	460	3352	364	3716
Total de la région	272	21452	20631	4725	42333	4475	46808

Source : ARHIF, 2005

Cartographie de l'offre de soins MCO

Source : ARS Ile-de-France, 2010



2.3.1.2 SOINS DE SUITE ET READAPTATION – SOINS DE LONGUE DUREE

La Seine-et-Marne dispose d'un peu plus de 2 000 lits et places autorisés en Soins de suite et réadaptation.

Répartition des lits et places de Soins de Suite et réadaptation par catégorie d'établissement en Seine-et-Marne

Catégorie	Nbr Etab	SOINS DE SUITE			READAPTATION			SOINS DE SUITE ET READAPTATION			SOINS DE LONGUE DUREE
		HC	ALT.	TOTAL	HC	ALT.	TOTAL	HC	ALT.	TOTAL	HC
EPS	11	357	-	357	41	2	43	3983	-	398	901
PSPH	9	641	3	644	461	43	504	1102	46	1148	-
PNL	4	94	-	94	42	8	50	136	8	144	90
PL	5	119	-	119	207	46	253	326	46	372	-
Total	29	1211	3	1214	751	99	850	1962	102	2064	991

Source : ARHIF, 2005

AP-HP : Assistance publique-Hôpitaux de Paris

EPS : Etablissements publics de santé

PNL : Privé non lucratif

PL : Privé lucratif

PSPH : Privé participant au service public hospitalier

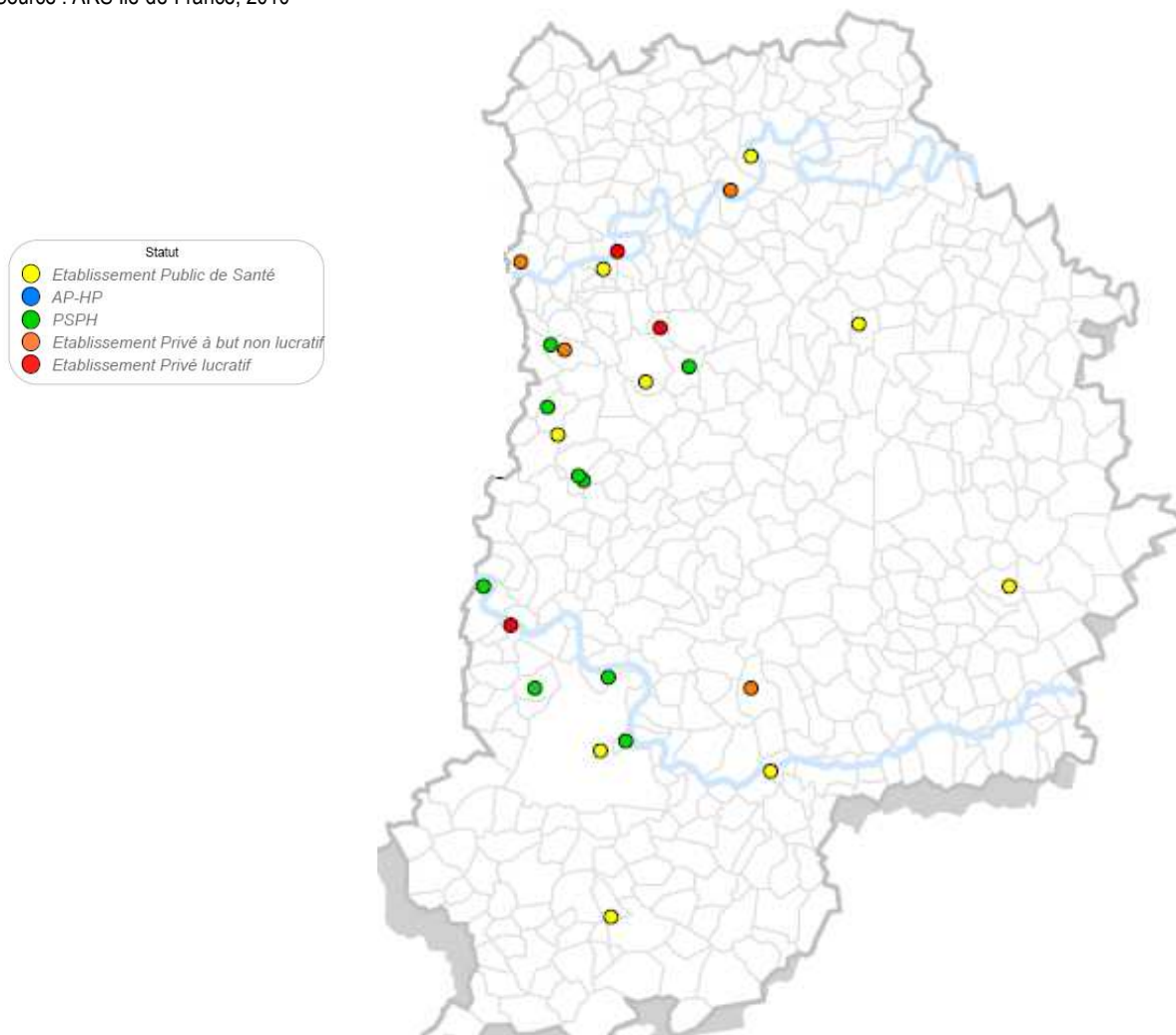
CLCC : Centre de lutte contre le cancer

HC : Hospitalisation complète

ALT : Alternative à l'hospitalisation

Cartographie de l'offre de soins SSR

Source : ARS Ile-de-France, 2010



2.3.1.4 PSYCHIATRIE

La Seine-et-Marne compte 1 230 lits et places autorisés en psychiatrie.

En taux d'équipement, la Seine-et-Marne est le département le moins bien doté de la région, notamment en psychiatrie générale.

Bilan des équipements autorisés en Seine-et-Marne en psychiatrie générale et infanto-juvénile

Psychiatrie générale								
Hospitalisation complète	ALTERNATIVES AUTORISEES							
lits	HJ	HN	AFT	APT	CC	CPC	TOTAL	TOTAL
	places	lits	places	places	lits	places	ALTERNATIVES	CAPACITES
767	168	25	19	28	25	-	265	1032
Psychiatrie infanto-juvénile								
Hospitalisation complète	ALTERNATIVES AUTORISEES							
lits	HJ	HN	AFT	APT	CC	CPC	TOTAL	TOTAL
	places	lits	places	places	lits	places	ALTERNATIVES	CAPACITES
70	118	-	10	-	-	-	128	198

Source : ARHIF, 2005

HJ : Hospitalisation de jour
 HN : Hospitalisation de nuit
 AFT : Accueil familial thérapeutique
 APT : Appartement thérapeutique
 CC : Centre de crise
 CPC : Centre de Post-cure

2.3.2 L'OFFRE DE SOINS LIBERALE

2.3.2.1 LES MEDECINS

Densité pour 10 000 habitants : 14,5

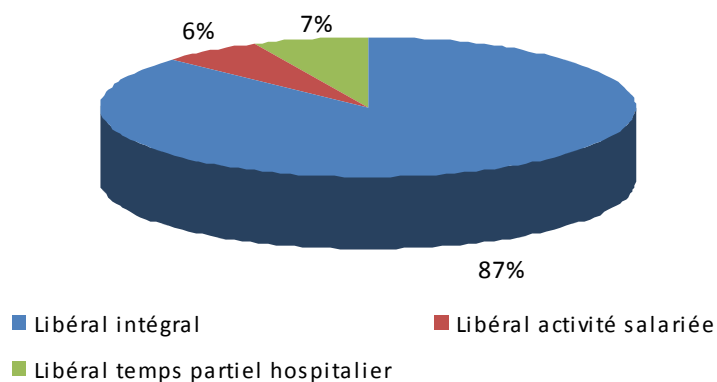
2.3.2.1.2 Les omnipraticiens

Principales caractéristiques :

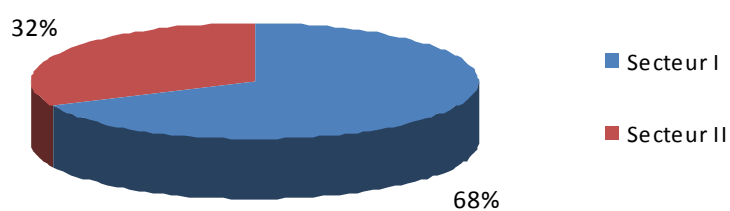
Densité pour 10 000 habitants : 7,9

Age moyen : 51 ans.

Mode d'exercice :



Secteur conventionnel :



Honoraires :

	Honoraires (euros)
Total honoraires / APE	139 386

SNIR 2010

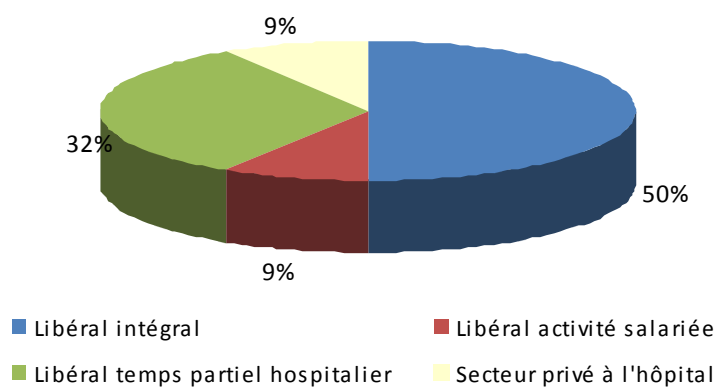
2.3.2.1.3 Les médecins spécialistes

Principales caractéristiques :

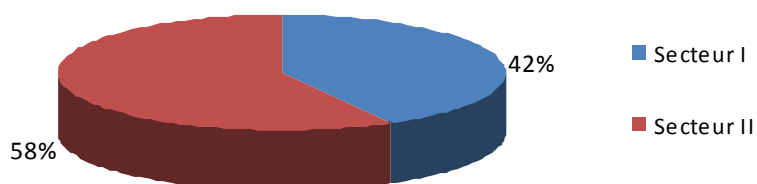
Densité pour 10 000 habitants : 6,6

Age moyen : 53 ans.

Mode d'exercice :



Secteur conventionnel :



Honoraires :

	Honoraires (euros)
Total honoraires / APE	252 309

SNIR 2010

2.3.2.2 LES PROFESSIONNELS PARAMEDICAUX

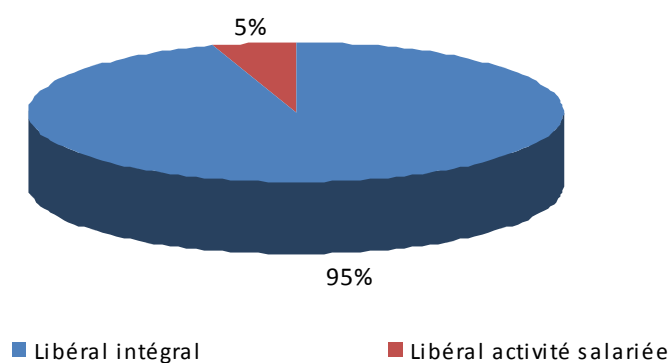
2.3.2.2.1 Les infirmiers

Principales caractéristiques :

Densité pour 10 000 habitants : 5,5

Age moyen : 45 ans.

Mode d'exercice :



Honoraires moyens : 76 583 euros
SNIR 2007

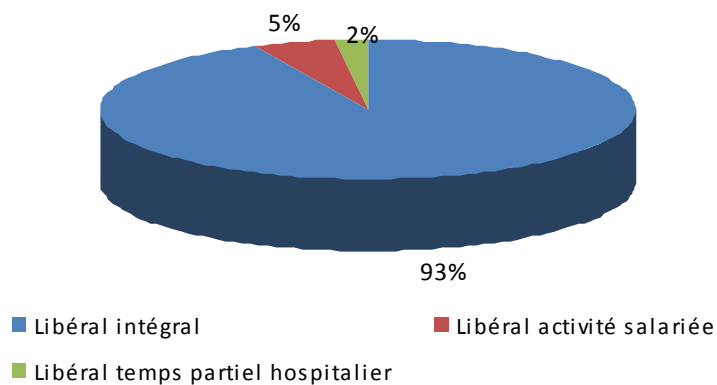
2.3.2.2.2 Les masseurs kinésithérapeutes

Principales caractéristiques :

Densité pour 10 000 habitants : 5,3

Age moyen : 45 ans.

Mode d'exercice :



Honoraires moyens : 80 326 euros
SNIR

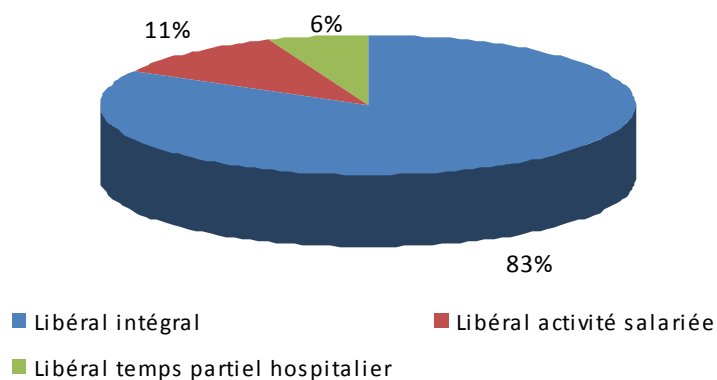
2.3.2.2.3 Les orthophonistes

Principales caractéristiques :

Densité pour 10 000 habitants : 1,8

Age moyen : 46 ans.

Mode d'exercice :



Honoraires moyens : 52 131 euros
SNIR

2.3.2.2.4 Les pédicures podologues

Principales caractéristiques :

Densité pour 10 000 habitants : 1,4

Age moyen : 40 ans.

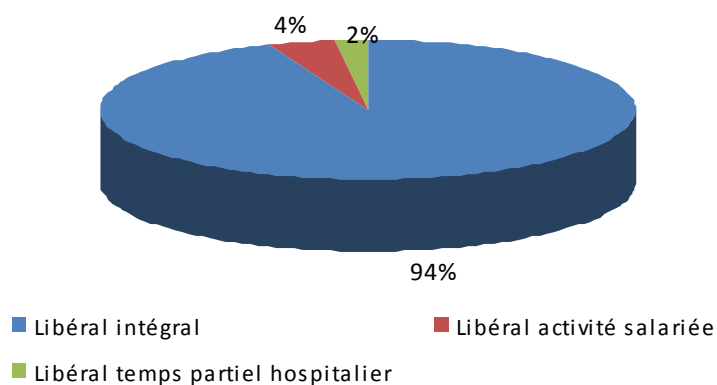
2.3.2.3 LES CHIRURGIENS DENTISTES ET SPECIALISTES ODF

Principales caractéristiques :

Densité pour 10 000 habitants : 4,7

Age moyen : 49 ans.

Mode d'exercice :



Honoraires moyens : 245 177 euros
SNIR

2.3.3 LES CENTRES DE SANTE

Le département de Seine-et-Marne compte 7 centres de santé sur les 294 ouverts en Ile-de-France.

Dpt	Statut					Activité				Total Général
	Associatif	Public	Privé	Mutualiste	Municipal	Médecine	Dentaire	Soins infirmiers	Polyvalents	
75	47	18	3	12	13	30	16	6	42	94
77	1	2	-	2	1	2	3	0	1	7
78	5	3	-	2	3	6	2	10	3	13
91	5	6	-	1	5	3	4	4	5	17
92	10	4	-	2	24	13	6	1	21	40
93	13	2		2	52	16	13	2	39	69
94	5	4	1	2	22	11	3	4	16	34
95	5	1	3	3	7	6	4	4	6	20
Total IDF	98	40	7	26	127	87	51	31	133	294

Source : ARS Ile-de-France, 2011

2.3.4 LES RESEAUX DE SANTE

Plusieurs réseaux interviennent sur le département Seine-et-Marnais :

- les réseaux ayant une aire d'activité régionale (c'est-à-dire que toutes les communes franciliennes constituent individuellement une aire d'activité potentielle pour ces réseaux) :
 - o ARB (Bronchiolite) ;
 - o REPOP IDF (réseau de prise en charge de l'obésité) ;
 - o GIPS (réseau de prise en charge des problèmes dentaires) ;
 - o SLA IDF (Sclérose Latérale Amyotrophique) ;
 - o MORPHEE (Troubles du sommeil) ;
 - o IFIC (Troubles de l'audition)
 - o ROFSED (Drépanocytose)
 - o REVHO (Orthogénie)
 - o RESICARD (Insuffisance cardiaque)
 - o RESICARD PREVENTION (Prévention Coronaire Secondaire)
- les réseaux ayant une aire d'activité départementale :

La Seine-et-Marne concentre des réseaux aux thématiques diverses : accès aux soins, oncologie, addictologie, santé mentale, soins palliatifs...

Quelques exemples de réseaux Seine-et-Marnais :

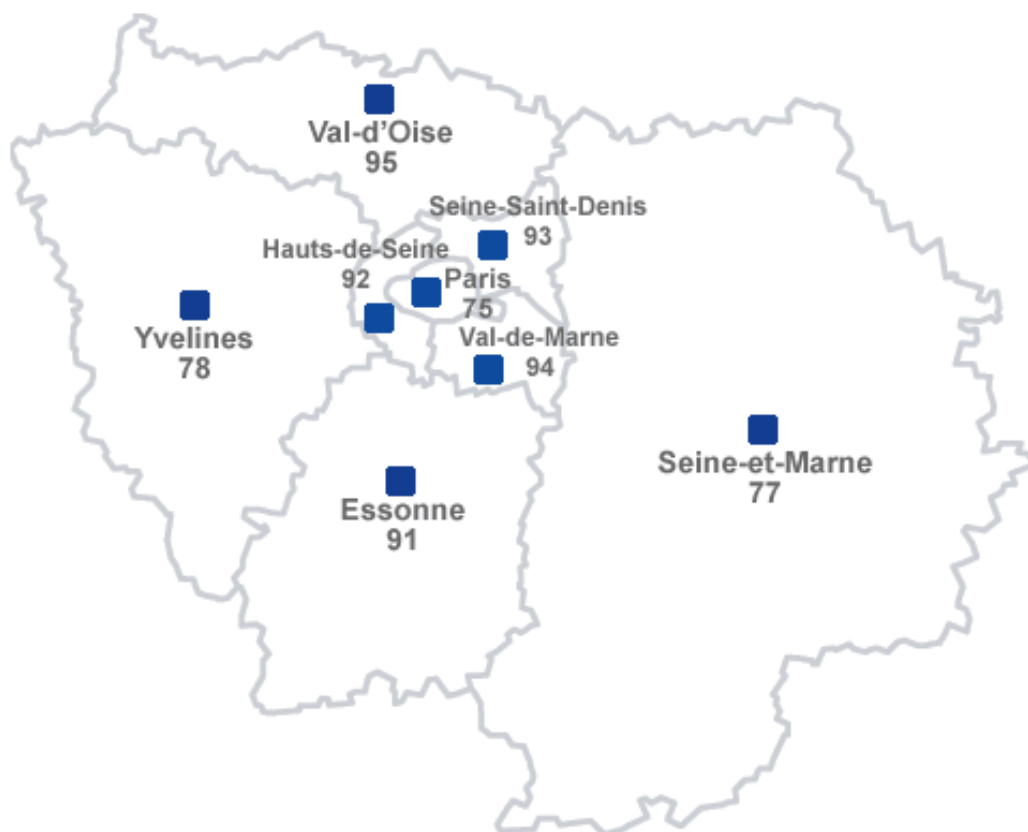
- o Cancérologie : UNI-K, ONCOGYN
- o Diabète : REVEDIAB / REVESDIAB
- o Soins palliatifs : SPES, OMEGA
- o Santé mentale : AURA 77
- o Accès aux soins : AVIH

2.3.5 LA PERMANENCE DES SOINS

Le dispositif :

- Sectorisation : 11 secteurs de garde prévus
- 3 associations de médecins libéraux spécialisés dans l'intervention en dehors des heures ouvrées (24/24), implantées sur le nord et l'Ouest du département : SOS 77 Nord (Jossigny), M.U 77 (Melun) et APS (Brie-Sénart-Melun-Fontainebleau-Nandy).
- 8 SMUR, 3 SAU et 8 UPATOU

3. LA REGION ILE-DE-FRANCE



La région en quelques chiffres

Une superficie de 12 000 km²
8 départements
317 cantons
25 arrondissements
1 281 communes dont 39 de plus de 50 000 habitants

11 728 240 au 1^{er} janvier 2009

976 habitants au km²
8,5 % de chômeurs (1^{er} trimestre 2012)

3.1 POPULATION : CONTEXTE SOCIODEMOGRAPHIQUE

3.1.1 DENSITE ET EVOLUTION DEMOGRAPHIQUE

Composée de 8 départements et 1 281 communes, l'Ile-de-France accueille plus de 11 millions d'habitants (près de 19% de la population française).

Constituée d'une population plus jeune que la moyenne nationale, l'Ile-de-France affiche un dynamisme incontestable. Avec plus de 500 000 habitants gagnés en 6 ans, la population francilienne augmente aussi vite que celle de France métropolitaine.

Une très forte densité de population

Plus de 11 millions de personnes vivent en Ile-de-France, soit 1/5 de la population française, répartis sur un territoire de 12 000 km². Avec 976 habitants au km², l'Ile-de-France présente une densité de population largement supérieure à celle des autres régions françaises (la densité moyenne de population est de 108 habitants au km² pour l'ensemble de la France).

Cependant, les disparités spatiales sont importantes, et c'est à Paris que les densités sont les plus élevées avec près de 21 000 habitants par km².

Les Hauts-de-Seine et la Seine-Saint-Denis, moteurs de la croissance francilienne

La croissance démographique est plus rapide en petite couronne, notamment grâce aux grandes communes en périphérie de Paris (Courbevoie, Issy-les-Moulineaux, Montrouge, Montreuil, Aubervilliers, Saint-Denis...).

Un dynamisme naturel important mais un déficit migratoire qui s'accroît

L'excédent naturel francilien reste élevé et tourne autour de 100 000 personnes par an entre 1999 et 2008.

La relative jeunesse de la population francilienne explique en partie cette forte croissance naturelle

L'importance de l'excédent naturel francilien constitue une réelle exception dans le paysage européen, puisqu'il représente à lui seul près de la moitié de l'excédent naturel de l'Union Européenne.

Cependant, la région est aussi marquée par un déficit migratoire important, notamment vis-à-vis des autres régions de l'hexagone.

En effet, si les échanges avec l'étranger sont positifs, les échanges de l'Ile-de-France avec les autres régions métropolitaines sont encore assez largement déficitaires, en particulier avec les régions du sud-est et avec celles de l'arc atlantique.

L'Ile-de-France continue donc à perdre des habitants, et notamment des personnes en âges avancés.

Un poids démographique stable

L'importance du déficit migratoire francilien freine la croissance démographique de la région. Entre le 1^{er} janvier 1999 et le 1^{er} janvier 2009, la population est passée de 10 952 millions à 11 728 millions, soit une augmentation de 776 000 habitants. Forte en volume, cette croissance est pourtant simplement proportionnelle au poids de la population francilienne en France.

Les données issues des collectes du recensement de la population confirment ainsi la stabilité, depuis maintenant une quarantaine d'années, du poids démographique de l'Ile-de-France, avec près de 20% de la population métropolitaine en 2009.

3.1.2 STRUCTURE DE LA POPULATION

La structure de la population francilienne se démarque de celle des autres régions par son nombre important de jeunes adultes et d'étrangers.

Une population jeune et féconde

L'Ile-de-France vieillit mais à un rythme inférieur à celui de la province, grâce à une fécondité supérieure à la moyenne nationale et un excédent naturel croissant.

De toutes les régions françaises, l'Ile-de-France est ainsi la région qui compte le plus de jeunes adultes et d'enfants et le moins de personnes âgées.

Grand foyer de formation et d'activité, lieu de concentration des emplois qualifiés, la région Ile-de-France offre un maximum d'opportunités en matière d'emploi et attire les jeunes diplômés et les actifs en recherche d'emploi.

Ainsi, en 2009, 30% de la population francilienne a entre 20 et 39 ans, contre 27% pour la France métropolitaine.

Cette prépondérance d'adultes en âge d'activité s'accompagne d'un pourcentage beaucoup plus faible des plus de 65 ans. Les départs de l'Ile-de-France en fin de vie active sont fréquents. Ainsi, en 2006, 17% de la population ont 60 ans ou plus contre 21% pour le reste de la France.

Cependant, la composition par âge des communes est très inégale. Paris attire essentiellement des jeunes adultes, en raison notamment d'une offre en matière d'études et d'emploi très diversifiée. Les communes limitrophes de Paris et les centres urbains de la grande couronne comportent davantage de familles avec enfants.

La jeunesse de la population francilienne s'accompagne d'une fécondité élevée. Ainsi, en 2007, 179 300 enfants sont venus au monde en Ile-de-France, soit un peu plus de 20% des naissances totales en métropole.

Une des principales raisons de cette fécondité élevée en Ile-de-France, est la sur-représentation par rapport à la moyenne nationale des générations en âge d'avoir des enfants.

Par ailleurs, le nombre moyen d'enfants varie fortement d'un département à l'autre. Ainsi, la fécondité est très élevée en Seine-Saint-Denis alors qu'à Paris le nombre d'enfants par femme est le plus faible. D'une manière générale, ces disparités sont à lier aux différences de structuration sociodémographique des départements franciliens.

Une proportion importante d'étrangers

L'Ile-de-France est la principale destination des étrangers arrivant en France. En 2008, les étrangers représentent 12% de la population francilienne (la moyenne française est de 8%).

Les Portugais, les ressortissants d'Afrique Subsaharienne et, dans une moindre mesure les Maghrébins, sont relativement plus présents dans la région qu'en province.

Ceux-ci se répartissent de manière inégale sur le territoire francilien. Ils sont notamment majoritaires dans le Nord-Est de la région.

3.1.3 CARACTERISTIQUES SOCIO-ECONOMIQUES

L'Ile-de-France compte 4,9 millions de ménages en 2006, soit 8% de plus qu'en 1999 (4,5 millions). La taille des ménages franciliens baisse de façon ininterrompue depuis les années 70, mais dans des proportions moins importantes qu'au niveau national. Les ménages franciliens comptent désormais plus de personnes qu'en province (2,34 en moyenne contre 2,31).

L'Ile-de-France est une région aux contrastes sociaux importants. Le territoire francilien est fortement divisé. Aux secteurs aisés de l'Ouest de la région s'opposent des territoires plus défavorisés à l'Est et au Nord qui accueillent beaucoup de quartiers classés en zone urbaine sensible (ZUS).

En Ile-de-France, 200 000 personnes perçoivent le RMI et plus d'un million de personnes vivent en dessous du seuil de pauvreté, ce qui pose des problèmes particuliers d'accès aux soins. Les personnes seules (46%) et les familles monoparentales (24%) sont plus touchées par la pauvreté et vivent le plus souvent dans les départements du Nord de la région (Seine-Saint-Denis, Val-d'Oise).

S'il est vrai que le revenu moyen disponible d'un ménage francilien est supérieur de près de 25% de celui d'un habitant de province, les disparités sont importantes et les écarts ont aujourd'hui de plus en plus tendance à s'aggraver.

Des structures familiales de plus en plus éclatées

Comme dans l'ensemble de la France, la proportion de petits ménages (une ou deux personnes) tend à se renforcer. En particulier, les ménages d'une personne sont fréquents dans la région en raison du nombre élevé de célibataires.

La solitude touche aujourd'hui toutes les tranches d'âges. Avec 36%, la part des personnes âgées seules de plus de 60 ans reste parmi les importantes. Cependant, elle reste celle qui a le moins augmenté au cours de ces dernières années (+6% en neuf ans contre +18% chez les moins de 40 ans).

Cependant, ce mouvement est moins marqué que dans le reste de la France et la part des grands ménages (5 personnes ou plus) reste relativement importante. Ces derniers sont devenus, en 2008, relativement plus nombreux en Ile-de-France qu'en province (8% contre 7%).

TYPE ET COMPOSITION DES MENAGES	2009
Ensemble	100,0%
Ménages d'une personne	35,7%
homme seul	15,0%
femme seule	20,7%
Familles	60,9%
dont familles monoparentales	10,0%
couples avec enfant	29,3%
couples sans enfant	21,6%
Autres ménages sans familles	3,5%

Source : recensement de la population 2009

Par ailleurs, le nombre de familles monoparentales a progressé sensiblement (+15%) mais de manière uniforme sur le territoire francilien. Ainsi, l'augmentation est beaucoup sensible dans les communes urbanisées comportant de nombreux logements sociaux, comme en Seine-Saint-Denis. De plus, dans la majorité des cas, les femmes sont plus concernées que les hommes par ce mode de vie, notamment parce qu'en cas de divorce, les femmes obtiennent plus souvent que les hommes la garde de leurs enfants.

Une forte proportion de ménages de cadres

L'Ile-de-France se démarque des autres régions par son nombre important de ménages de cadres et à l'opposé par son faible nombre de ménages d'ouvriers. La structure sociale de la région connaît une déformation « par le haut » de plus en plus marquée. La part des ménages d'ouvriers est en effet passée de 21,1% en 1982 à 12,7% en 2008, celle des cadres de 14,7% en 1982 à 21,3% en 2008.

Les employés constituent une autre catégorie fortement représentée, notamment au sein des emplois féminins.

Les particularités économiques de la région (secteur tertiaire fortement développé, concentration des sièges sociaux) conduisent à cette sur-représentation des cadres et des professions intellectuelles.

De fortes disparités socio-économiques

Les contrastes sociaux sont importants dans la région. Les cadres sont très concentrés dans l'Ouest de la région. Les ouvriers, bien qu'un peu plus dispersés, sont majoritaires en Seine-Saint-Denis et en Seine-et-Marne.

Cette division sociale du territoire n'est pas récente. Cependant, le marquage territorial a tendance à s'accroître ces dernières années, et les inégalités, notamment en termes de revenus, se sont fortement accrues.

En 2009, selon la Direction Générale des Impôts (DGI), les franciliens ont déclaré un revenu net imposable moyen de 29 808 euros.

L'Ile-de-France compte parmi les régions où les inégalités de revenus sont les plus importantes avec le Languedoc Roussillon et la Provence Alpes Côtes d'Azur.

Mais contrairement à ces deux régions, les situations diffèrent beaucoup d'un département à l'autre, depuis Paris où les concentrations de revenus sont fortes, aux départements périphériques où elles le sont moins.

Par ailleurs, les inégalités de revenus sont toutes aussi importantes au sein des communes elles-mêmes. Les départements de Paris et de la petite couronne sont peut-être plus aisés que ceux de la grande couronne, mais les disparités de revenus y sont les plus fortes.

Plus de 593 000 franciliens sont bénéficiaires d'une prestation de solidarité. Trois allocations concernent plus des trois quarts des bénéficiaires franciliens : le Revenu Minimum d'Insertion (RMI), l'Allocation aux personnes handicapées (AAH) et l'Allocation de solidarité spécifique (ASS).

Les personnes les plus concernées vivent essentiellement dans la partie Nord de la région.

Taux de chômage

Depuis 2008, le taux de chômage progresse dans toutes les régions françaises. Le taux francilien (8,5% au 1^{er} trimestre 2012) est parmi les plus faibles de l'Hexagone et place la région en 3^e position derrière la Bretagne et le Limousin. Il reste inférieur de 1,2 point au taux national.

Tous les départements franciliens sont concernés par l'augmentation du chômage avec des évolutions trimestrielles assez proches, allant de 0,4 à 0,6 point. La Seine-Saint-Denis est le seul département qui affiche un taux de chômage supérieur à 10 %. Les Yvelines et l'Essonne (avec 6,7%) conservent le taux de chômage les plus bas.

3.2 POPULATION : ETAT DE SANTE

L'état de santé des Franciliens est globalement bon. Au cours des dernières décennies, la région a vu s'améliorer, comme dans les autres régions, l'état de santé de ses habitants. L'Ile-de-France est ainsi l'une des régions où le nombre de décès est le plus faible et où l'espérance de vie à la naissance est la plus élevée.

Cependant, les inégalités sociales de santé y sont particulièrement importantes, avec notamment des écarts importants de mortalité entre les départements franciliens, en partie dus au profil sociodémographique de leur population. La situation se révèle plus défavorable dans les départements du Nord et de l'Est de la région, qui concentrent des pathologies telles que le saturnisme, la tuberculose ou l'infection à VIH/SIDA.

3.3 OFFRE SANITAIRE

3.3.1 OFFRE DE SOINS HOSPITALIERE

3.3.1.1 MEDECINE CHIRURGIE OBSTETRIQUE

Une offre de soins francilienne de court séjour satisfaisante par rapport à la moyenne nationale

Comparée à la moyenne nationale, l'offre de soins francilienne en lits de court séjour (médecine, chirurgie, obstétrique) est importante en termes de capacités d'hospitalisation.

Au 1er avril 2005, l'Ile-de-France compte 46 808 places autorisées en court séjour, dont 21 452 places en médecine, 20 631 places en chirurgie et 4 725 places en gynécologie-obstétrique.

Une réduction globale des capacités en Médecine Chirurgie Obstétrique (MCO) mais un développement des alternatives à l'hospitalisation (HAD)

Entre novembre 1999 et avril 2005, les capacités hospitalières en court séjour, hors HAD, ont diminué de 6 160 lits (soit un peu plus de 13%), et c'est en chirurgie que la baisse a été la plus importante.

Ces diminutions de capacités ont porté sur les lits d'hospitalisation complète. Parallèlement, les solutions alternatives à l'hospitalisation complète (séjours de moins de 24h) ont connu un développement important, passant de 3 700 places en 1999 à 4 475 en 2005 (hors HAD). C'est en chirurgie et en médecine que la progression a été la plus importante.

3.3.1.2 L'HOSPITALISATION A DOMICILE

L'hospitalisation à domicile constitue une alternative à l'hospitalisation qui permet au malade de bénéficier des soins médicaux et paramédicaux à son domicile sur une période limitée, en fonction de son état de santé. Alternative intéressante, elle reste pourtant peu développée en France.

Près de la moitié de l'offre d'HAD nationale concentrée en Ile-de-France

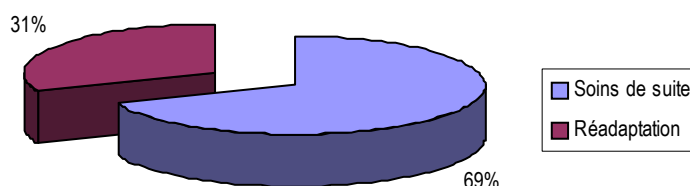
45% de l'offre française se trouve en Ile-de-France (pour 19% de la population). La région compte ainsi 12 structures d'HAD et 2 325 places autorisées au 1^{er} avril 2005 (contre 2 286 en 1998). Pour l'essentiel, l'offre de soins en HAD relève d'établissements publics ou privés à but non lucratif. Trois structures représentent à elles seules 96% des capacités autorisées : Assistance Publique-Hôpitaux de Paris, les oeuvres de la Croix-Rouge Saint-Simon et l'association Santé Service.

3.3.1.3 SOINS DE SUITE ET READAPTATION - SOINS DE LONGUE DUREE

Soins de suite et réadaptation : une sous-dotation régionale...

La situation de l'offre de soins de suite et de réadaptation en Ile-de-France, dont les besoins augmentent avec l'accroissement des maladies chroniques et dégénératives, est moins favorable, malgré une augmentation récente des capacités. Le taux d'équipement francilien demeure inférieur au taux national, tant en soins de suite qu'en réadaptation.

Au 1^{er} avril 2005, la région dispose de 18 891 lits et places autorisées en soins de suite et réadaptation, dont 13 036 en soins de suite (soit 69%) et 5 855 en réadaptation (soit 31%).



Source : ARH Ile-de-France, 2005

Entre 1999 et 2005, 3 705 lits et places supplémentaires ont été autorisés (soit 24,4% d'augmentation), dont 3 086 en soins de suite et 619 en rééducation. Cette augmentation a été particulièrement sensible dans les départements de Paris, des Hauts-de-Seine et de Seine-Saint-Denis, qui étaient les moins bien dotés. Cependant, l'écart entre les capacités autorisées et les capacités installées demeure important et au 1^{er} avril 2005, 3 163 lits et places n'étaient pas encore installés sur les 18 891 autorisés. Par ailleurs, au 1^{er} avril 2005, l'Ile-de-France compte 9 305 lits et places autorisés en Soins de Longue Durée.

3.3.1.4 PSYCHIATRIE

Une offre de soins insuffisante, notamment pour les adultes, et des inégalités entre départements

En psychiatrie, 13 744 lits et places étaient autorisés au 1er avril 2005 en psychiatrie générale et 2 596 en psychiatrie infanto-juvénile.

L'Ile-de-France est moins bien dotée que la moyenne nationale pour la prise en charge des adultes (1,23 lits et places pour 1 000 habitants contre 1,45 pour la France). De plus, même si les écarts entre départements se sont réduits ces dernières années, les écarts restent encore importants. La Seine-et-Marne reste le département le moins bien doté avec 0,82 lits et places autorisés pour 1 000 habitants en 2005 (la moyenne régionale est de 1,22).

En psychiatrie infanto-juvénile, le taux d'équipement de l'Ile-de-France est égal au taux national (0,92 lits et places pour 1000 enfants âgés de 0 à 16 ans). Le Val-d'Oise, la Seine-et-Marne et la Seine-Saint-Denis sont les départements les moins bien équipés.

Par ailleurs, entre 1999 et 2005, les alternatives à l'hospitalisation, en particulier en psychiatrie générale, se sont fortement développées au dépend de l'hospitalisation complète, qui a vu sa capacité nettement diminuer.

3.3.2 L'OFFRE DE SOINS LIBERALE

3.3.2.1 ETAT DES LIEUX¹

3.3.2.1.1. LES MEDECINS

L'Ile-de-France compte un peu de plus de 23 000 médecins libéraux en activité au 31 décembre 2007, soit une densité pour 10 000 habitants de 20,1 (18,7 en France).

La population médicale francilienne se caractérise par une densité d'omnipraticiens plus faible que la moyenne nationale et par une très forte représentation des spécialistes (57% des médecins contre 45% en France métropolitaine).

La forte proportion de médecins à exercice particulier est une autre spécificité de l'Ile-de-France.

Par ailleurs, les médecins sont plus âgés que la moyenne française et leur répartition sur le territoire francilien très inégale.

3.3.2.1.1.1 Les omnipraticiens

Une densité plus faible que la moyenne nationale :

Département	Densité pour 10 000 hab
Paris	12,0
Seine-et-Marne	7,9
Yvelines	8,4
Essonne	8,2
Hauts-de-Seine	8,0
Seine-Saint-Denis	7,0
Val-de-Marne	8,1
Val-d'Oise	7,9
Ile-de-France	8,7
France	9,9

L'Ile de France compte un peu plus de 10 000 omnipraticiens en exercice. Sa densité est inférieure de près de 10% à la moyenne nationale. Paris est le département qui a la densité la plus forte, à l'inverse, la Seine-Saint-Denis possède la densité la plus faible.

646 communes franciliennes n'ont pas d'omnipraticiens mais il s'agit de petits villages en périphérie de la région.

Parmi les omnipraticiens franciliens, 18% ont un mode d'exercice particulier contre 12% en France, Paris étant le département avec la plus forte proportion de MEP (27%), le Val-de-Marne celui avec la plus faible proportion (11,7%).

Une plus forte féminisation et un âge moyen plus élevé :

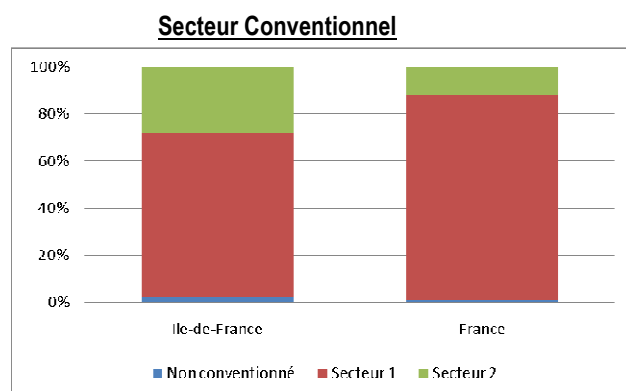
Les omnipraticiens franciliens ont en moyenne 51,9 ans (50,7 ans en France) et les femmes sont davantage représentées (31,2% en Ile de France et 27,4% en France).

¹ Source : URCAM Ile-de-France, Répertoire ADELI

Un poids du secteur II plus élevé en Ile-de-France :

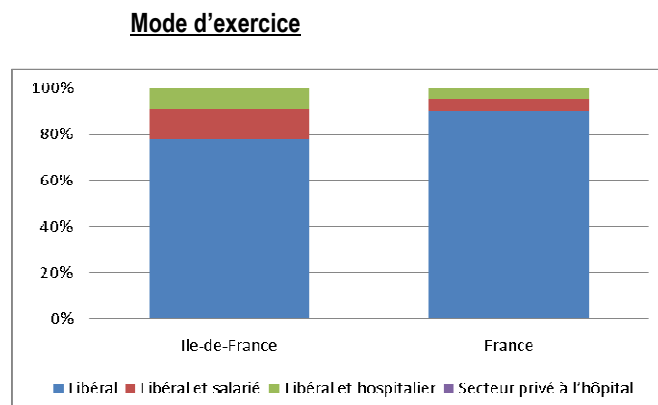
Si la densité d'omnipraticiens franciliens est plus faible que la moyenne nationale, la part du secteur II (regroupant les médecins conventionnés à honoraires libres) est quant à elle plus élevée en Ile-de-France.

Département	Non conventionné	Secteur 1		Secteur 2
		Conventionnés	Avec dépassement	Honoraires libres
Paris	6%	55%	0,4%	39%
Seine-et-Marne	0%	67%	0,0%	32%
Yvelines	2%	68%	0,0%	31%
Essonne	1%	75%	0,1%	24%
Hauts-de-Seine	3%	67%	0,2%	30%
Seine-St-Denis	0%	88%	0,0%	12%
Val-de-Marne	1%	80%	0,0%	19%
Val-d'Oise	0%	80%	0,3%	19%
Ile-de-France	2%	70%	0,2%	28%
France	1%	87%	0,0%	12%



Un mode d'exercice mixte plus répandu

Département	Mode d'exercice			
	Libéral	Libéral et salarié	Libéral et hospitalier	Secteur privé à l'hôpital
Paris	70%	17%	12%	0,0%
Seine-et-Marne	87%	6%	7%	0,0%
Yvelines	78%	12%	10%	0,0%
Essonne	84%	10%	6%	0,0%
Hauts-de-Seine	73%	17%	9%	0,0%
Seine-St-Denis	82%	11%	6%	0,0%
Val-de-Marne	77%	16%	6%	0,0%
Val-d'Oise	82%	10%	8%	0,0%
Ile-de-France	78%	13%	9%	0,0%
France	90%	5%	5%	0,0%



Des honoraires moyens inférieurs de 4% à la moyenne française malgré une part des dépassements plus importante

Département	Honoraires moyens*
Paris	105 127
Seine-et-Marne	139 386
Yvelines	128 770
Essonne	130 697
Hauts-de-Seine	124 802
Seine-Saint-Denis	152 504
Val-de-Marne	127 260
Val-d'Oise	133 709
Ile-de-France	126 772

* SNIR - 2010

3.3.2.1.1.2 Les médecins spécialistes

Une densité plus élevée que la moyenne nationale mais de fortes disparités :

Département	Densité pour 10 000 hab.
Paris	24,9
Seine-et-Marne	6,6
Yvelines	9,6
Essonne	7,8
Hauts-de-Seine	11,3
Seine-Saint-Denis	6,5
Val-de-Marne	8,7
Val-d'Oise	7,2
Ile-de-France	11,4
France	8,8

La région francilienne compte plus de médecins spécialistes que d'omnipraticiens libéraux : ils représentent 56% du total des médecins en exercice.

Par ailleurs, la densité de spécialistes est plus élevée que la moyenne française. Cette forte densité en spécialistes cache de fortes disparités géographiques, notamment entre Paris (où les deux tiers des médecins sont des spécialistes) et la Seine Saint Denis (où moins de la moitié des médecins libéraux sont des spécialistes).

La répartition des spécialistes est fortement corrélée avec la géographie des établissements hospitaliers et le profil social des territoires mais aussi avec la structure urbaine. Près de 70% des 1 281 communes franciliennes ne recensent aucun médecin spécialiste. La majorité d'entre elles sont des communes de moins de 1 000 habitants et rares sont celles qui dépassent les 5 000 habitants. Seules deux communes de plus de 10 000 habitants ne recensent aucun médecin spécialiste : Morangis dans l'Essonne et Villetaneuse en Seine Saint Denis.

Une évolution des effectifs contrastée selon les spécialités :

Si globalement le nombre de spécialistes a très légèrement augmenté depuis 2000, certaines spécialités médicales ont connu une diminution de leurs effectifs depuis 2000, alors que d'autres au contraire connaissent une augmentation.

Les plus fortes diminutions touchent les spécialités suivantes :

Psychiatres : -2%

Gynécologue : - 3%

Ophtalmologues : - 4%

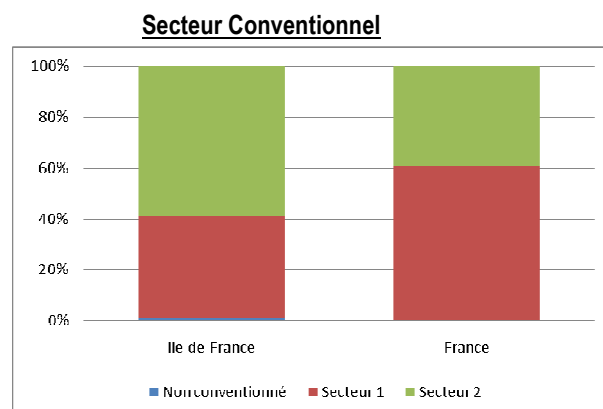
Pédiatres : -5%

Une plus forte féminisation et âge moyen plus élevé :

Les spécialistes franciliens ont en moyenne 53,9 ans (52,3 ans en France) et les femmes sont davantage représentées (36% en Ile de France et 30% en France).

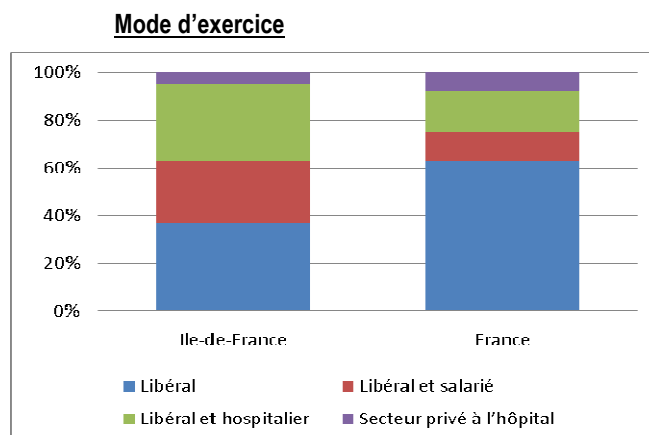
Un poids du secteur II plus élevé en Ile-de-France :

Département	Non conventionné	Secteur 1		Secteur 2 Honoraires libres
		Conventionnés	Avec dépassement	
Paris	1%	27%	3%	68%
Seine-et-Marne	0%	42%	0%	58%
Yvelines	0%	39%	1%	60%
Essonne	0%	52%	0%	48%
Hauts-de-Seine	0%	36%	2%	62%
Seine-St-Denis	0%	60%	1%	40%
Val-de-Marne	0%	49%	0%	50%
Val-d'Oise	0%	49%	1%	50%
Ile-de-France	1%	38%	2%	60%
France	0%	60%	1%	39%



Un mode d'exercice mixte plus répandu

Département	Mode d'exercice			
	Libéral	Libéral et salarié	Libéral et hospitalier	Secteur privé à l'hôpital
Paris	31%	29%	35%	5%
Seine-et-Marne	50%	9%	32%	9%
Yvelines	43%	24%	28%	3%
Essonne	59%	18%	19%	3%
Hauts-de-Seine	31%	29%	37%	3%
Seine-St-Denis	42%	23%	31%	4%
Val-de-Marne	36%	33%	27%	6%
Val-d'Oise	42%	22%	30%	5%
Ile-de-France	37%	26%	32%	8%
France	63%	12%	17%	8%



Des honoraires moyens inférieurs de 8% à la moyenne française malgré une part des dépassements plus importante

	Honoraires moyens*
Paris	199 689
Seine-et-Marne	252 309
Yvelines	221 372
Essonne	245 424
Hauts-de-Seine	229 212
Seine-Saint-Denis	252 188
Val-de-Marne	206 727
Val-d'Oise	253 124
Ile-de-France	219 205

* SNIR 2010

3.3.2.1.2 LES PROFESSIONNELS PARAMEDICAUX

3.3.2.1.2.1 Les infirmiers

Une densité deux fois plus faible que la moyenne nationale :

Département	Densité pour 10 000 hab.
Paris	4,4
Seine-et-Marne	5,5
Yvelines	3,7
Essonne	4,4
Hauts-de-Seine	2,9
Seine-Saint-Denis	3,1
Val-de-Marne	3,6
Val-d'Oise	4,4
Ile-de-France	4,0
France	9,0

L'Ile de France compte près de 5 000 infirmiers libéraux en exercice.

La densité francilienne est un peu plus de deux fois inférieure à la moyenne française.

Au contraire des médecins, c'est au centre de la région qu'apparaissent les déficits les plus importants d'infirmières libérales.

Une profession fortement féminisée et de moyenne d'âge élevée

Les infirmiers et infirmières franciliens ont en moyenne 46,3 ans (44,8 ans en France) et les femmes sont largement représentées (82% en Ile-de-France, 84% en France).

Un mode d'exercice libéral et salarié un peu plus répandu que dans le reste de la France

Département	Mode d'exercice		
	Libéral	Libéral et salarié	Libéral et hospitalier
Paris	96%	4%	0,0%
Seine-et-Marne	95%	5%	0,4%
Yvelines	96%	4%	0,0%
Essonne	94%	6%	0,0%
Hauts-de-Seine	94%	5%	0,9%
Seine-Saint-Denis	94%	6%	0,0%
Val-de-Marne	93%	7%	0,0%
Val-d'Oise	93%	7%	0,2%
Ile-de-France	94%	5%	0,2%
France	98%	2%	0,2%

Des honoraires moyens légèrement supérieurs à la moyenne française

	Honoraires moyens*
Paris	75 380
Seine-et-Marne	76 583
Yvelines	70 852
Essonne	73 299
Hauts-de-Seine	86 456
Seine-Saint-Denis	86 883
Val-de-Marne	80 524
Val-d'Oise	73 323
Ile-de-France	77 313
France	73 233

* par APE - SNIR 2007

3.3.2.1.2.2 Les masseurs-kinésithérapeutes

Une densité proche de la moyenne nationale :

Département	Densité pour 10 000 hab.
Paris	11,7
Seine-et-Marne	5,3
Yvelines	7,1
Essonne	6,2
Hauts-de-Seine	7,8
Seine-Saint-Denis	4,3
Val-de-Marne	6,6
Val-d'Oise	5,8
Ile-de-France	7,2
France	7,5

L'Ile de France compte un peu plus de 8 000 masseurs kinésithérapeutes libéraux en exercice.

La densité francilienne est très proche de la moyenne française. Toutefois les densités sont plus fortes dans les grands pôles urbains de la région, Paris en premier lieu (hormis dans certaines communes notamment de Seine-Saint-Denis).

Une profession féminisée et de moyenne d'âge plus élevée qu'en France

Les masseurs kinésithérapeutes franciliens ont en moyenne 44 ans (42,5 ans en France) et la part des femmes est proche de celle de la France (41% en Ile-de-France, 39 % en France).

Un mode d'exercice mixte un peu plus répandu que dans le reste de la France

Département	Mode d'exercice		
	Libéral	Libéral et salarié	Libéral et hôpital
Paris	92%	7%	0,3%
Seine-et-Marne	93%	5%	2,3%
Yvelines	91%	8%	0,3%
Essonne	93%	7%	0,3%
Hauts-de-Seine	89%	10%	1,3%
Seine-Saint-Denis	94%	6%	0,2%
Val-de-Marne	93%	7%	0,1%
Val-d'Oise	90%	10%	4,5%
Ile-de-France	92%	7%	0,6%
France	96%	4%	0,7%

Des honoraires moyens légèrement inférieurs à la moyenne française

	Honoraires moyens*
Paris	63 446
Seine-et-Marne	80 326
Yvelines	70 240
Essonne	76 743
Hauts-de-Seine	72 506
Seine-Saint-Denis	95 197
Val-de-Marne	76 492
Val-d'Oise	76 754
Ile-de-France	73 073
France	76 624

* par APE - SNIR 2007

3.3.2.1.2.3 Les orthophonistes

Une densité proche de la moyenne nationale :

Département	Densité pour 10 000 hab.
Paris	2,8
Seine-et-Marne	1,8
Yvelines	2,6
Essonne	2,1
Hauts-de-Seine	2,5
Seine-Saint-Denis	1,5
Val-de-Marne	2,3
Val-d'Oise	2,0
Ile-de-France	2,3
France	2,1

L'Ile de France compte un peu plus de 2 900 orthophonistes libéraux en exercice.

La densité francilienne est un peu plus élevée que la moyenne française (2,3 pour 10 000 habitants contre 2,1 en France).

Une profession très féminisée et de moyenne d'âge plus élevée qu'en France

Les masseurs kinésithérapeutes franciliens ont en moyenne 44,2 ans (41,6 ans en France) et la proportion de femmes est très importante en Ile de France comme en France (>95%).

Un mode d'exercice mixte plus répandu que dans le reste de la France

Département	Mode d'exercice		
	Libéral	Libéral et salarié	Libéral et hôpital
Paris	69%	29%	1,6%
Seine-et-Marne	83%	11%	6,2%
Yvelines	82%	18%	0,5%
Essonne	83%	17%	0,4%
Hauts-de-Seine	71%	27%	2,3%
Seine-Saint-Denis	77%	23%	0,0%
Val-de-Marne	74%	26%	0,0%
Val-d'Oise	79%	21%	0,4%
Ile-de-France	76%	23%	1,4%
France	87%	12%	1,3%

Des honoraires moyens légèrement inférieurs à la moyenne française

	Honoraires moyens*
Paris	44 931
Seine-et-Marne	52 131
Yvelines	45 228
Essonne	47 789
Hauts-de-Seine	47 299
Seine-Saint-Denis	53 202
Val-de-Marne	49 043
Val-d'Oise	50 617
Ile-de-France	47 975
France	48 238

* par APE - SNIR 2007

3.3.2.1.2.4 Les orthoptistes

Une densité proche de la moyenne nationale :

L'Ile de France compte un plus de 500 orthoptistes libéraux en exercice.

La densité francilienne est proche de la moyenne française (0,4 pour 10 000 habitants contre 0,3 en France).

On observe une présence accrue dans les pôles urbains les plus importants. Les orthoptistes sont concentrées dans les villes les plus importantes de chaque département, et notamment celles qui compte une forte présence d'ophtalmologues.

Une profession très féminisée et de moyenne d'âge égale à la moyenne nationale

Les orthoptistes franciliens ont en moyenne 40 ans (tout comme en France) et la proportion de femmes est très importante en Ile de France comme en France (>90%).

3.3.2.1.2.5 Les pédicures podologues

Une densité supérieure à la moyenne nationale :

Département	Densité pour 10 000 hab.
Paris	4,0
Seine-et-Marne	1,4
Yvelines	2,0
Essonne	1,8
Hauts-de-Seine	2,1
Seine-Saint-Denis	1,0
Val-de-Marne	1,7
Val-d'Oise	1,6
Ile-de-France	2,1
France	1,6

L'Ile de France compte un plus de 2 400 pédicures podologues libéraux en exercice.

La densité francilienne est plus élevée que la moyenne française (2,1 pour 10 000 habitants contre 1,6 en France).

Une profession très féminisée et de moyenne d'âge proche de la moyenne nationale

Les pédicures podologues franciliens ont en moyenne 40 ans (comme en France) et la proportion de femmes est importante en Ile de France comme en France (>70%).

3.3.2.1.2 LES SAGES FEMMES

Une densité un peu inférieure à la moyenne nationale :

En Ile-de-France, on compte un peu plus de 2 700 sages femmes, soit 90 sages femmes pour 100 000 femmes âgées de 15 à 49 ans, contre 105 au niveau national.

Les disparités entre départements sont importantes : alors que Paris compte 150 sages femmes pour 100 000 femmes âgées de 15 à 49 ans, la Seine et Marne et la Seine Saint Denis en comptent deux à trois fois moins.

Les sages femmes ont un exercice majoritairement salarié. Un peu plus de 400 d'entre elles seulement ont un exercice libéral en Ile-de-France (soit 15%).

Une profession très féminisée et de moyenne d'âge proche de la moyenne nationale

Les sages femmes franciliennes ont en moyenne 42 ans, et la profession est très fortement féminisée (99%), tout comme dans le reste de la France.

3.3.2.1.3 LES CHIRURGIENS DENTISTES ET LES SPECIALISTES ODF

Une densité supérieure à la moyenne nationale :

Département	Densité pour 10 000 hab.
Paris	11,7
Seine-et-Marne	4,7
Yvelines	6,1
Essonne	5,4
Hauts-de-Seine	7,4
Seine-Saint-Denis	3,7
Val-de-Marne	5,8
Val-d'Oise	4,5
Ile-de-France	6,6
France	5,9

L'Ile-de-France compte un peu moins de 8 000 chirurgiens dentistes et ODF libéraux en exercice, soit une densité pour 10 000 habitants de 6,6 (contre 5,9 au niveau national).

Les disparités entre département sont importantes, Paris et l'Ouest de la petite couronne étant les plus favorisés.

Une plus forte féminisation et un âge moyen plus élevé :

Les chirurgiens dentistes et spécialistes ODF ont en moyenne 49 ans (47,8 ans en France) et les femmes sont davantage représentées (37,8% en Ile de France et 34% en France).

Secteur d'activité : une part de dépassements un peu plus importante qu'en France

Département	Non conventionnés	Conventionnés	Conventionnés avec dépassement
Paris	4%	93%	3,4%
Seine-et-Marne	0%	100%	0,0%
Yvelines	2%	99%	0,8%
Essonne	0%	99%	1,1%
Hauts-de-Seine	4%	99%	0,9%
Seine-Saint-Denis	0%	100%	0,4%
Val-de-Marne	1%	99%	0,7%
Val-d'Oise	0%	100%	0,0%
Ile-de-France	1%	97%	1,5%
France	0%	99%	0,9%

Un mode d'exercice mixte plus répandu

Département	Mode d'exercice			
	Libéral	Libéral et salarié	Libéral et hospitalier	Secteur privé à l'hôpital
Paris	87%	12%	1%	0,3%
Seine-et-Marne	94%	4%	2%	0,0%
Yvelines	92%	7%	1%	0,0%
Essonne	94%	6%	0%	0,0%
Hauts-de-Seine	87%	12%	1%	0,0%
Seine-St-Denis	92%	7%	0%	0,0%
Val-de-Marne	88%	12%	0%	0,0%
Val-d'Oise	92%	8%	0%	0,0%
Ile-de-France	89%	10%	1%	0,1%
France	96%	3%	1%	0,1%

Des honoraires moyens équivalents à la moyenne française

Département	Honoraires moyens*
Paris	197 730
Seine-et-Marne	245 177
Yvelines	240 290
Essonne	244 916
Hauts-de-Seine	220 504
Seine-Saint-Denis	242 539
Val-de-Marne	216 644
Val-d'Oise	266 065
Ile-de-France	224 206
France	223 647

* total par APE - SNIR 2007

3.3.2.2 DEMOGRAPHIE MEDICALE : PERSPECTIVES A L'HORIZON 2015

Une baisse du nombre de médecins et de la densité médicale touchant particulièrement l'Ile de France

D'après les projections réalisées par la Drees, le nombre de médecins franciliens devrait baisser de 21% entre 2002 et 2015, cette diminution risquant d'être plus marquée pour les spécialistes (-23%) que pour les généralistes (-10%) et beaucoup plus importante qu'au niveau national.

Prévisions de diminution des médecins entre 2002 et 2015

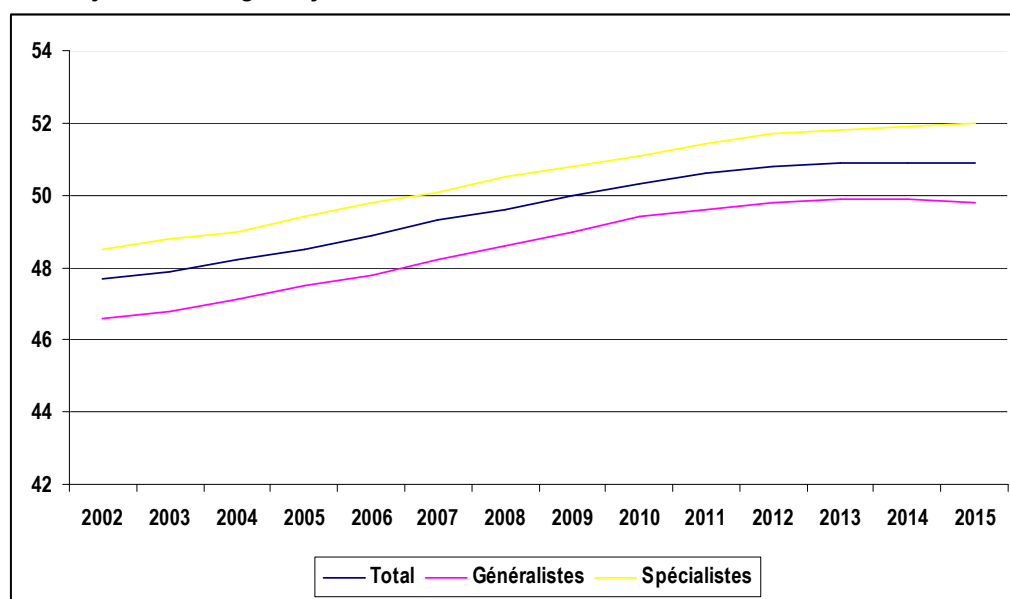
	Ile de France	France
Total médecins	-21,4%	-10,3%
Généralistes	-10,5%	-6%
Spécialistes	-23,3%	-14,5%

Source : DREES

Sur cette même période, la densité médicale globale devrait diminuer significativement (-25% en Ile de France et -16% en France), la population continuant d'augmenter et les effectifs de médecins diminuant.

Un accroissement de l'âge moyen de la profession

Projection de l'âge moyen des médecins en Ile de France entre 2002 et 2015



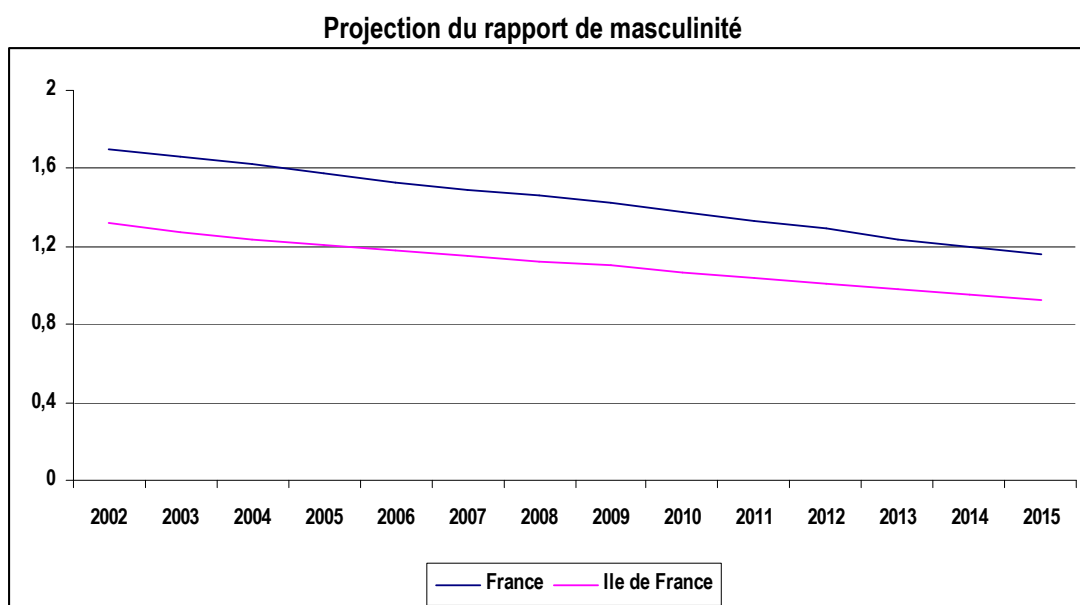
Source : DREES

Au 1^{er} janvier 2002, l'âge moyen des médecins franciliens était de 47,7 ans (46,6 pour les généralistes et 48,5 ans pour les spécialistes) contre 46,8 ans pour ceux de la France entière).

Cet âge moyen devrait augmenter régulièrement jusqu'en 2015, atteignant 50,9 ans (49,9 ans pour les généralistes et 51,9 ans pour les spécialistes).

Par la suite, sous l'effet des départs massifs à la retraite, l'âge moyen diminuera.

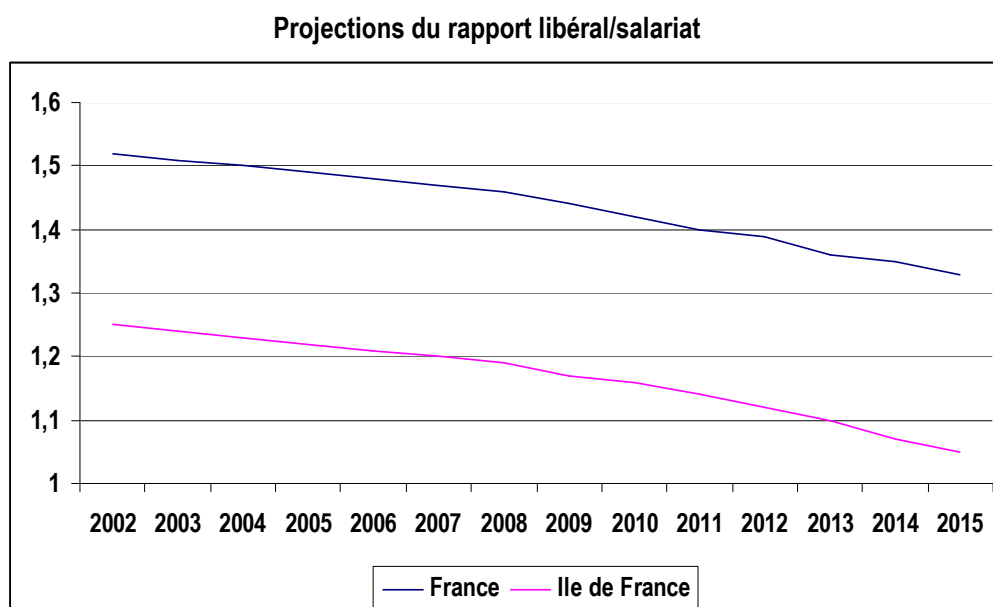
Une féminisation de plus en plus importante



Source : DREES

En 2015, la parité actuelle s'inversera et les femmes médecins constitueront 53% des effectifs franciliens (40% en 2002). La féminisation de la profession est plus marquée en Ile de France qu'au niveau national : en France, en 2015, 43% des médecins seront des femmes (37% en 2002).

Une diminution de la part des médecins libéraux



Source : DREES

La proportion de médecins libéraux franciliens devrait diminuer significativement entre 2002 et 2015 (-27% contre 15% au niveau national) au profit des médecins salariés hospitaliers.

3.3.3 LES CENTRES DE SANTE

Près de 300 centres de santé en Ile-de-France

L'Ile-de-France compte près de 300 centres de santé. Pour des raisons historiques, ces structures sont essentiellement implantées sur Paris et la petite couronne. C'est en effet au cours du 19^{ème} siècle que de nombreux « dispensaires » apparaissent notamment à Paris et dans les communes limitrophes afin de répondre aux besoins d'une population en forte croissance et de permettre aux pauvres d'accéder à l'ensemble des soins de ville.

Leur nombre a fortement diminué (au 1^{er} janvier 1993 on en dénombrait 340 centres en activité) et ce sont les centres de soins infirmiers qui ont été les plus affectés (plus de 50% d'entre eux ont fermé ces dix dernières années). Cette baisse a été particulièrement marquée en milieu rural (Seine-et-Marne, Yvelines, sud de l'Essonne, Ouest du Val-d'Oise), entraînant la quasi-disparition des centres de santé dans ces zones.

Répartition des centres de santé selon leur statut

La majorité des centres de santé sont gérés par la municipalité et près d'un centre sur trois est géré par des associations. Les autres centres sont des structures publiques gérées par l'Etat ou des établissements publics, mutualistes ou d'entreprises (exemple : aéroport de Paris).

De taille variable, ils peuvent être polyvalents, médicaux exclusifs, ou spécialisés en soins dentaires ou infirmiers.

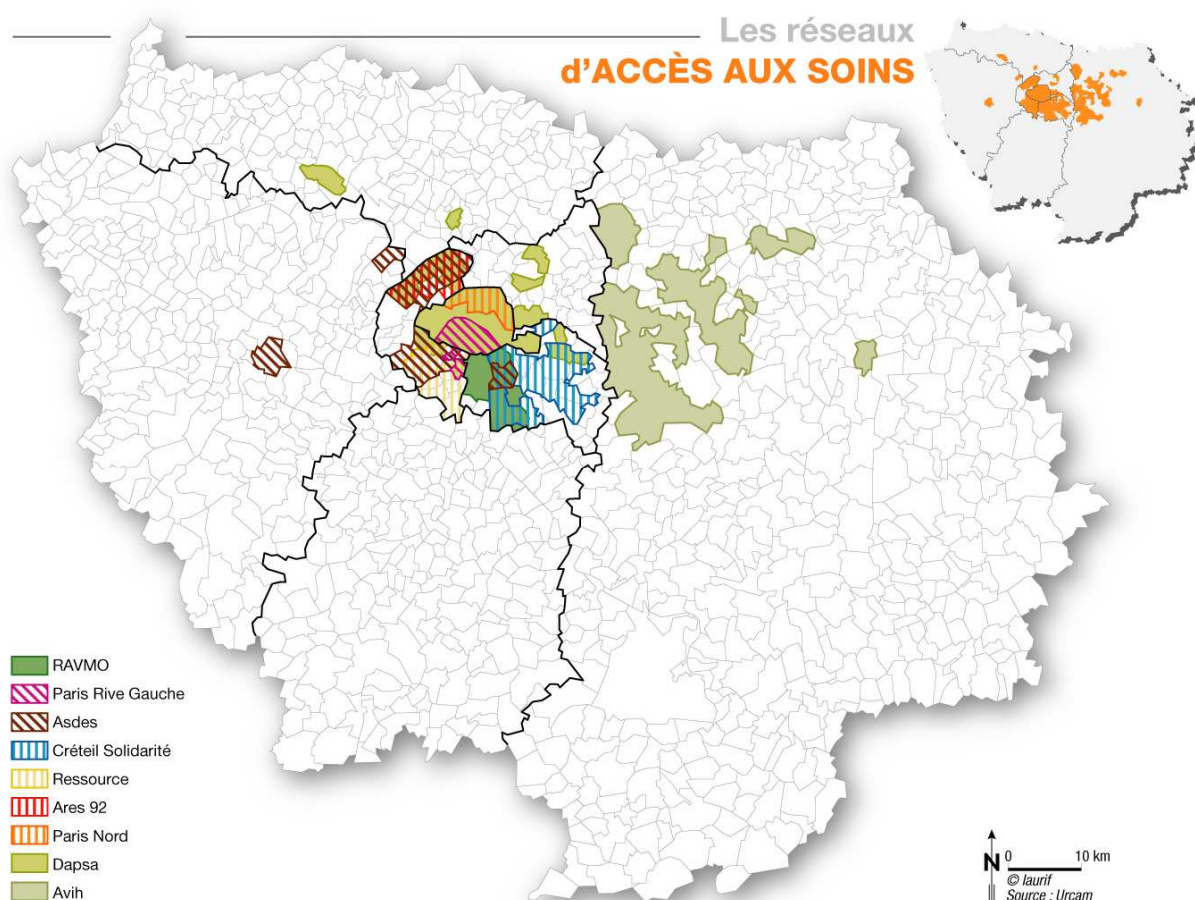
3.3.4 LES RESEAUX DE SANTE

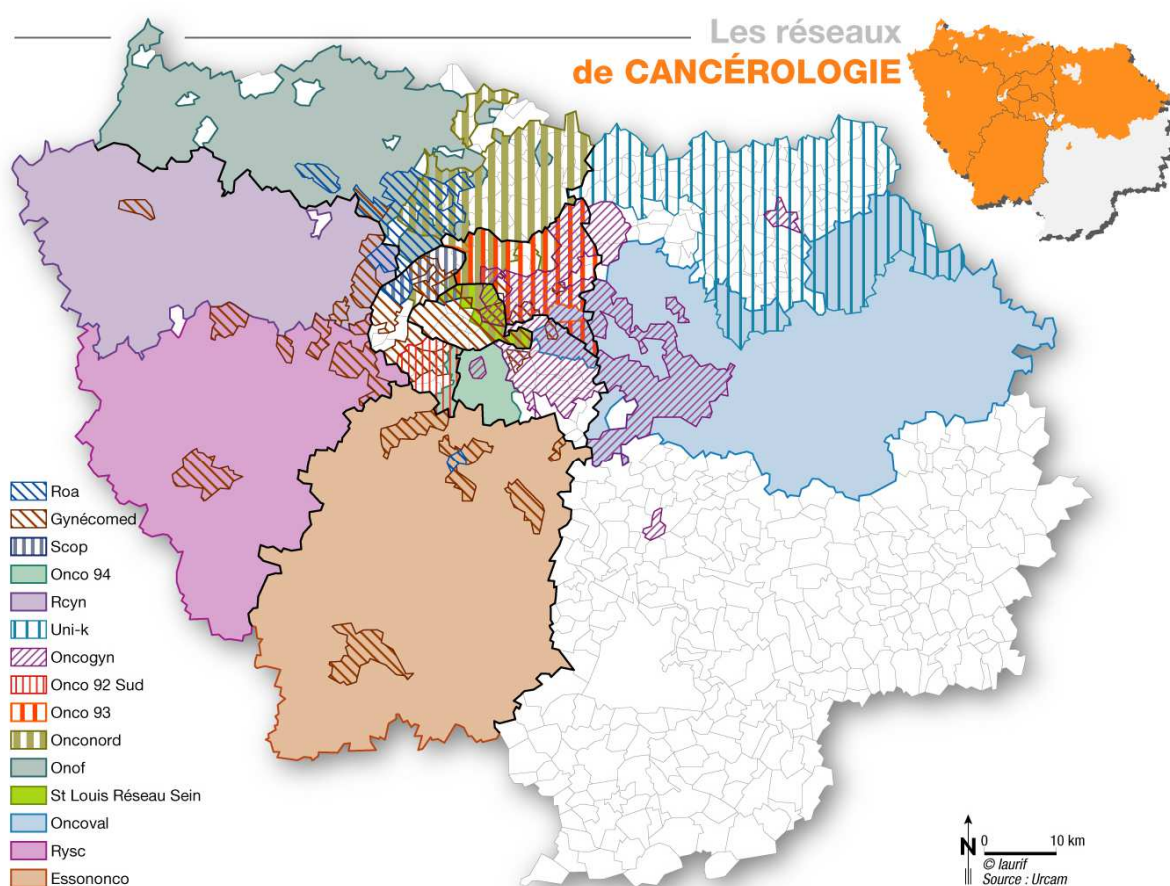
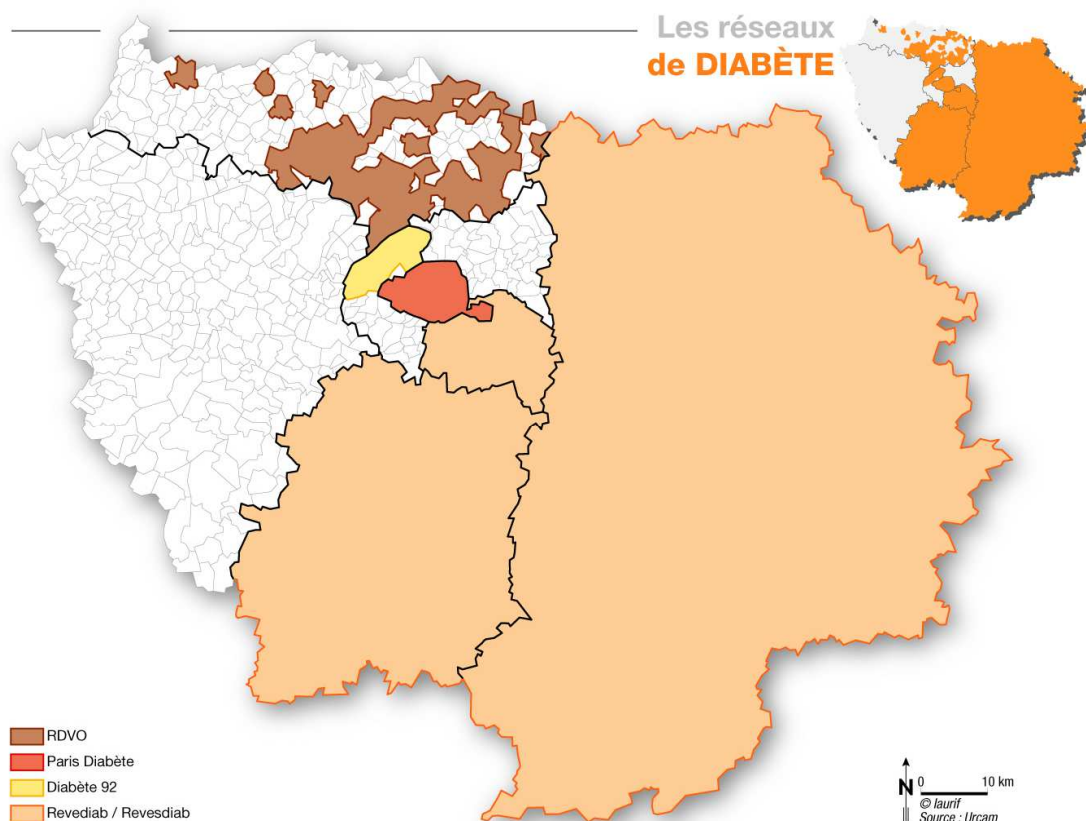
La loi du 4 mars 2002 relative aux droits des patients et à la qualité du système de santé définit la notion de réseaux de santé : « Les réseaux de santé ont pour objectif de favoriser l'accès aux soins, la coordination, la continuité ou l'interdisciplinarité des prises en charge sanitaires, notamment celles qui sont spécifiques à certaines populations, pathologies ou activités sanitaires. Ils assurent une prise en charge adaptée aux besoins de la personne tant sur le plan de l'éducation à la santé, de la prévention, du diagnostic que des soins. »

Il existe plus d'une centaine de réseaux de santé en Ile-de-France.

Les réseaux sont inégalement répartis sur le territoire francilien. Paris et la petite couronne concentrent des réseaux aux thématiques très diverses : réseaux palliatifs, de gériatrie, de cancérologie, d'accès aux soins, de prise en charge du diabète de type II... Dans les autres départements, les réseaux sont plus dispersés.

Quelques exemples de réseaux de santé :





3.3.5 LA PERMANENCE DES SOINS

La permanence des soins couvre les plages horaires comprises en dehors des horaires d'ouverture des cabinets libéraux et en l'absence d'un médecin traitant.

Cette mission est assurée sur les plages horaires suivantes :

- toutes les nuits de 20h à 8h du matin ;
- les dimanches et jours fériés de 8h à 20h.

En fonction des besoins de la population, elle peut également être assurée les samedis après-midi de 12h à 20h ainsi que les lundis, vendredis et samedis dits « de ponts ».

La région est organisée en territoires de permanence des soins, qui constituent les périmètres géographiques des différentes gardes assurées par les médecins et dont le nombre et le périmètre peuvent varier selon les horaires et selon les périodes de l'année en fonction des besoins de la population.

4. RECOMMANDATIONS

L'Association RIR Ile-de-France a animé le 15 mai 2012 une réunion de restitution des éléments de diagnostic, invitant les professionnels de santé en exercice sur le territoire, en présence du Président de la Communauté d'Agglomération et des élus.

Quarante-deux professionnels de santé se sont libérés pour participer à cet échange et ont apporté leurs visions et réflexions sur les éléments de diagnostics présentés. Toutes les professions de santé étaient représentées permettant d'avoir une vision complète de la problématique. Cette participation démontre un intérêt certain des professionnels de santé pour le sujet et leur volonté d'échanger avec les élus.

De cet échange, il ressort une réelle préoccupation des professionnels de santé pour le renouvellement de l'offre de soins sur le territoire. Cette préoccupation est particulièrement marquée pour les médecins, notamment en médecine générale. Pour les autres professions, les professionnels de santé témoignent d'une activité sans débordement, hormis les orthophonistes et certains masseurs kinésithérapeutes qui se déclarent sur liste d'attente et avec des difficultés à répondre avec régularité à la demande.

Concernant l'offre des médecins spécialistes, il semble que le plateau technique de la Clinique de Brou sur Chantereine gérée par la Générale de Santé ait stabilisé son projet médical et puisse jouer dans les prochaines années un rôle majeur dans l'offre de soins sur ce territoire. La reprise des anciens locaux de la Clinique en centre-ville de Chelles par une offre de médecins spécialistes vient conforter ce dynamisme avec notamment l'ouverture de pré et post-admission vers le plateau technique de Brou sur Chantereine.

La perception des professionnels de santé reflète justement les éléments de diagnostic du territoire de Marne et Chantereine avec une situation qui si elle n'est pas immédiatement catastrophique pourrait le devenir dans les toutes prochaines années compte tenu de la pyramide des âges des médecins (55 ans d'âge, 57 % ont plus de 55 ans). De ce point de vue des disparités importantes sont observées entre les territoires de la Communauté d'Agglomération (Courtry et de Vaires sur Marne ont les médecins les moins nombreux et les plus âgés, respectivement 59 et 58 ans d'âge moyen).

Les 3 à 5 prochaines années vont voir se creuser très rapidement les effectifs et poser un problème grandissant d'accès aux soins de proximité pour la population essentiellement en médecine générale. Les départs programmés de certains médecins fragilisent particulièrement les structures collectives dans lesquelles ils exercent aujourd'hui, laissant leurs associés seuls pour absorber les frais. Plusieurs sont identifiées comme fragile sur le territoire.

Au-delà des débats sur la situation nationale, et des difficultés liées à l'exercice libéral des différentes professions, la majorité des professionnels présents s'accordent à penser que leurs modalités d'exercice actuelles ne sont pas celles qui permettront l'installation de nouveaux professionnels de santé.

Il ressort que l'exercice solitaire libéral n'est pas majoritairement attractif pour la plupart des jeunes. Aujourd'hui, les jeunes soignants souhaitent se diriger vers une pratique médicale plus collective et mieux organisée au sein de cabinets de groupe multidisciplinaire, libérant ainsi du temps pour leur vie personnelle, une meilleure coordination des soins, et des échanges de pratique plus fréquents.

Pour autant il devient de plus en plus difficile pour les professionnels de santé de créer seuls de tels cabinets. La réflexion engagée avec la collectivité doit notamment à ce titre porter sur la possibilité de mettre à disposition des surfaces aux normes ERP et à des conditions de loyer ou d'acquisition modérées, permettant l'équilibre économique de ces structures. Cette réflexion doit s'engager dès aujourd'hui par le biais des professionnels de santé plus expérimentés, déjà installés, qui réaliseront les regroupements avant de passer progressivement le relais à leurs successeurs. Les formes juridiques doivent alors être adaptées à la transition générationnelle.

Ces cabinets de groupe pourront être des lieux de formation privilégiés pour les étudiants, favorisant ainsi leur intégration progressive au sein de ces structures, facilitant le relais entre les générations entrantes et sortantes.

Ils permettront notamment d'accueillir et d'encadrer les stagiaires professionnels de santé, sans doute la meilleure voie d'intégration au groupe médical.

Dans cette logique de regroupement, il conviendra de préserver l'existant en associant en priorité les professionnels en exercice sur le territoire et en évitant les distorsions pouvant fragiliser certaines structures, ou professionnels de santé. De même les logiques de proximité et de déplacement devront être réfléchies, plus particulièrement dans le cadre du maintien à domicile et du vieillissement de la population.

Les suites du diagnostic partagé : Fédérer les énergies

En conclusion de cette première réunion, les professionnels de santé participants désirant poursuivre la discussion ont manifesté par écrit leur intérêt et ont été de nouveau réunis par les équipes RIR Ile-de-France le 18 septembre 2012. Vingt-sept professionnels de santé ont retourné leur fiche contact.

Lors de cette seconde réunion, les professionnels de santé présents ont marqué leur volonté de s'engager dans une démarche globale de santé pour offrir la meilleure prise en charge aux habitants de Marne et Chantereine.

Afin de porter cette réflexion, il a été décidé de s'appuyer sur l'Amicale des professions de santé de Chelles, en élargissant :

- sa composition : à l'ensemble des professionnels de santé du territoire désireux d'être adhérents à cette démarche
- son objet : l'association a pour but de participer à la définition et à la mise en œuvre d'un plan local de santé sur le territoire de Marne et Chantereine, et joue notamment le rôle d'interlocuteur des pouvoirs publics, usagers, collectivités et institutions dans ce domaine. A ce titre elle participe aux réflexions dans le domaine de l'aménagement du territoire et du besoin de santé et contribue au développement de solution pour faciliter l'exercice des professionnels de santé libéraux.

Dans un premier temps l'Amicale des professionnels de santé portera l'émergence des projets possibles sur le territoire.

Des premières discussions avec les professionnels de santé, il ressort plusieurs projets possibles notamment la création d'un Pôle de Santé et de deux Maisons de Santé Pluridisciplinaires (sur les communes de Chelles et Vaires sur Marne) dont une à caractère universitaire.

Pour ce qui est de l'expression des besoins en mètres carrés, un programme d'occupation des sols devra être défini par l'Amicale des professionnels de santé pour chacun des projets afin d'engager des recherches avec la Municipalité.

Naturellement la probabilité des projets reposent sur la participation et l'intégration de nouveaux médecins généralistes, premiers constats de déficits sur le territoire, avec une moyenne d'âge de 55 ans et des départs prévus dans les deux à trois prochaines années. La complémentarité avec les infirmiers, et les autres professions paramédicales est à rechercher pour disposer d'une offre coordonnée.

A ce titre, la présence dans l'Association de médecins généralistes maitres de stage est un garant de la possibilité de rendre cette structure familière et attractive pour les nouvelles générations.

L'engagement visible des élus est la première garantie de la mobilisation des professionnels de santé. Cet engagement permet dans la plupart des cas de renouer un dialogue autour d'un projet d'avenir capable de fédérer les énergies nécessaires à la conduite de projets sans doute compliqués à mettre en œuvre.

Afin d'accompagner les professionnels de santé et les élus dans l'élaboration des différents projets possibles sur le territoire de Marne et Chantierine, RIR Ile-de-France recommande d'engager la réalisation d'une étude de faisabilité permettant notamment de définir :

- Un projet de santé coordonné entre les équipes médicales
- Une organisation pertinente de chaque structure
- Un programme architectural
- Un montage juridique
- Un chiffrage économique

Cette étude de faisabilité peut faire l'objet d'une prise en charge par l'Agence Régionale de Santé sous réserve de présentation d'un dossier argumenté déposé si tel est le souhaité des professionnels de santé locaux par l'Amicale des professionnels de santé représentant les porteurs de projet.

Les équipes RIR Ile-de-France restent à votre entière disposition pour vous apporter les éléments complémentaires permettant une meilleure compréhension des enjeux du projet.